



**Elargir et renforcer la base de soutien de l'Initiative  
pour l'Education des filles (IEFA) au Sénégal**

Evaluation analytique et prospective  
réalisée par  
Boubacar Niane  
E-mail : [bniane@refer.sn](mailto:bniane@refer.sn)

## SOMMAIRE

Sigles utilisés.....	4
Résumé exécutif .....	5
Avant-propos.....	11
1. Le contexte de lancement de l'IEFA.....	14
1.1. Environnement socio-économique.....	14
1.2 Environnement socioculturel.....	15
1.3 Caractéristiques de l'offre éducative.....	16
1.4 Programme pays de l'UNICEF (1997-2001) .....	16
2. Le nouveau cadre référentiel.....	18
2.1. Référentiels au niveau international.....	18
2.2. Cadrage socio-économique national.....	19
2.3. Programme pays UNICEF 2002-2006.....	22
3. Cadre logique de l'IEFA.....	24
3.1. Hypothèses et postulats du programme.....	24
3.2 L'IEFA au Sénégal.....	25
3.3 La production de l'IEFA.....	29
3.3.1. Amélioration de l'accès.....	29
3.3.2 Amélioration de la qualité.....	29
3.3.3 Amélioration de l'équité.....	32
3.3.4 Autres productions.....	32
3.4 Formation IEFA.....	34
3.5 Facilitations par IEFA.....	35
3.5.1 Amélioration de l'environnement scolaire.....	35
3.5.2 Mobilisation sociale.....	35
3.5.3 IEFA à travers les médias de communication.....	37
3.6 Des résultats globaux satisfaisants.....	38
4. Des expériences réussies.....	40
4.1. L'éducation des filles à l'Ecole Ndiarème B de Guédiawaye.....	40
4.2 Le tutorat à l'IDEN de Nioro.....	42
5. Effets d'entraînement induits.....	44
5.1 Amélioration de l'accès et de la qualité.....	44
5.2 Rénovations pédagogiques et administratives.....	46
5.3. Dispositif réglementaire et mesures budgétaires.....	47
5.4 Promotion sociopolitique.....	48
5.5 Evolution des CAP en scolarisation des filles.....	49
5.6 Réseau partenarial.....	50
6. Facteurs de réussite.....	51
6.1 Contraintes générales.....	51
6.2 Contraintes spécifiques à l'IEFA.....	51
6.3 Facteurs de maximisation.....	52
7. Quelques pistes de réflexion et d'action.....	54
7.1 Renforcer et valoriser les CAP.....	54
7.2 Susciter une dynamique de Réseaux.....	55
7.3 Redynamiser et amplifier l'initiative « Ecoles amies des filles ».....	56
9. Propositions méthodologiques pour une 2 <sup>e</sup> phase d'enquêtes de terrain.....	59
Annexes.....	61
Annexe 1 : TdR de l'évaluation.....	61
Annexe 2 : Le Comité local des directeurs de l'IDEN de Kébémér.....	64
Annexe 3 : Formulaire de contrat d'engagement de facilitateur.....	69

Personnes rencontrées .....	70
Glossaire.....	71
Bibliographie.....	72

## Sigles utilisés

- ACDI : Agence Canadienne pour le Développement international
- ADEA : Association pour le Développement de l'Education en Afrique
- ASC : Association sportive et culturelle
- BRAOC : Bureau régional (UNICEF) de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
- CAF : Centre d'Alphabétisation fonctionnelle
- CAP : Connaissances – Attitudes – Pratiques
- CDEPSCOFI : Comité départemental des enseignantes pour la scolarisation des filles
- CE1 : Cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année
- CE2 : Cours élémentaire 2<sup>e</sup> année
- CEPSCOFI : Comité des enseignantes pour la scolarisation des filles
- CI : Cours d'initiation
- CM1 : Cours moyen 1<sup>ère</sup> année
- CM2 : Cours moyen 2<sup>e</sup> année
- CP : cours préparatoire
- DPRE : Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
- E.E : Ecole élémentaire
- ECB : Ecole communautaire de base
- EDDI : Initiative pour le Développement de l'Education et de la Démocratie
- EPT : Education Pour Tous
- IA : Inspection d'Académie
- IDEN : Inspection départementale de l'Education nationale
- IEFA : Initiative pour l'Education des Filles en Afrique
- Inst. : Instituteur
- Inst.A : Instituteur adjoint
- ME : Ministère de l'Education
- MEFP : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
- MEN : Ministère de l'Education nationale
- MEPCTP : Ministère de l'Education préscolaire et de la Case des Tout Petits
- MFPPPALN : Ministère de la Formation professionnelle publique et privée, de l'Alphabétisation et des Langues nationales
- NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
- PAAD : Programme d'Appui à l'Alphabétisation pour le Développement
- PAEN : Projet d'Appui à l'Ecole nouvelle
- PAPA : Projet d'Appui au Plan d'action de l'Alphabétisation
- PAPF : Projet d'Alphabétisation priorité femmes
- PDEF : Programme décennal de l'Education et de la Formation
- PDIS : Programme de développement intégré du secteur de la Santé
- PNB : Produit national brut
- PTIP : Programme triennal d'investissement public
- TBS : Taux brut de scolarisation
- TNS : Taux net de scolarisation
- USAID : Agence américaine pour le développement international
-

## Résumé exécutif

Six ans environ après le lancement de l'IEFA au Sénégal sur fonds norvégiens, il est apparu nécessaire de procéder à une évaluation-apprentissage (Evaluation for learning) en vue notamment de disposer d'éléments pour la capitalisation, la valorisation des acquis d'expériences pertinentes en matière de scolarisation des filles pour contribuer un tant soit peu à l'amélioration de la qualité du système éducatif sénégalais en se fondant notamment sur :

- i) les résultats obtenus par l'IEFA et leur degré de contribution à l'évolution de la scolarisation des filles au Sénégal en général ;
- ii) les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de l'IEFA au Sénégal en termes de : a) pertinence des activités et des stratégies ; b) partenariats développés ; c) gestion, suivi et évaluation ; d) identification d'expériences porteuses ;
- iii) les facteurs favorisant (ou non) la pérennisation des résultats obtenus ainsi que les indications qui suggèrent que les résultats peuvent être répliqués à une plus grande échelle.

Plusieurs axes d'investigation et d'analyse ont été explorés, parmi lesquels :

- La mise en exergue des résultats obtenus (scolarisation – mortalité scolaire - taux d'achèvement du primaire – renforcement de l'égalité entre genres – renforcement des capacités en gestion et planification – amélioration de la qualité de l'éducation – etc.) ;
- Les changements de comportement apportés au niveau du professionnalisme des enseignants, de la performance des élèves et de la culture partenariale en matière de la scolarisation des filles ;
- L'identification des facteurs de réussite et/ou de contre performances de l'IEFA ;
- Le degré d'implication, de satisfaction des principaux acteurs (responsables administratifs et pédagogiques) du programme l'IEFA en tant que stratégie d'amélioration des performances du système scolaire sénégalais ;
- Les obstacles rencontrés pour encourager la contribution de la communauté ;
- Les leçons à tirer et les dispositions utiles à prendre pour des phases ultérieures.

### *Contexte de lancement de l'IEFA*

L'IEFA fait suite à l'engagement du gouvernement du Sénégal à soutenir l'éducation des filles depuis le Forum de Fatick tenu en avril 1995. Elle est partie intégrante du Programme pays de l'UNICEF (1997-2001) qui, entre autres composantes a retenu l'Education avec : Projet d'Appui à l'Ecole Nouvelle (PAEN) – Appui à l'Alphabétisation pour le développement (PAAD) – Ecole communautaire de base (ECB) – Education des filles.

Au niveau international, le lancement de l'IEFA s'inscrit dans la dynamique de la Déclaration et du plan d'action du Sommet mondial pour les enfants ainsi que la Déclaration mondiale sur l'éducation pour Tous qui accordent une priorité à l'éducation pour mitiger les contraintes d'un développement durable de l'Afrique en particulier. A cela, il convient d'ajouter la Déclaration de Ouagadougou sur l'éducation des filles en Afrique.

Au niveau national, les résultats des programmes d'ajustement initiés depuis 1979 avec notamment le « moins d'Etat mieux d'Etat » restent assez mitigés. Ainsi, une gouvernance

locale plus forte, un système démocratique renforcé apparaissent comme des valeurs, des buts largement partagés par l'ensemble des acteurs.

Malgré des avancées certaines, l'environnement socioculturel de mise en chantier de l'IEFA reste caractérisé entre autres par la place et le rôle sociopolitiques de la femme relativement dominés : des pesanteurs socioculturelles continuent d'impacter négativement les programmes d'éducation des filles envisagés par les pouvoirs publics. Parmi les opportunités pouvant être exploitées, la place de plus en plus prépondérante des ONG, mouvements associatifs et regroupements communautaires qui sont devenus incontournables dans la dynamique socio-économique.

Avant le démarrage de l'IEFA en 1997, l'efficacité du système scolaire sénégalais était restée relativement faible. L'analphabétisme est encore très prégnant avec une moyenne de 73 % et 82 % chez les femmes. Une bonne proportion des enfants en âge scolaire ne sont pas admis dans le système. L'accès à l'éducation de base est de 60% d'enfants scolarisés dont 53 % filles. En 1994-95, le taux de redoublement entre le CI et le CM varie de 10.84 % à 29.16 %. S'agissant du taux d'abandon, quand la moyenne nationale varie entre 4 et 6.2 %, il est de 10.4 % chez les filles de CM2 contre 3.19% pour les garçons.

### ***Le nouveau contexte***

Quelque six ans après le lancement de l'IEFA, le contexte d'exécution a sensiblement évolué avec de nouveaux référentiels et situations dont il faut tenir compte pour mieux apprécier d'éventuelles inflexions à imprimer au programme d'éducation des filles au Sénégal. Entre autres, l'on peut noter :

- Le Sommet du Millénaire des Nations Unies qui a retenu de réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage des plus pauvres par rapport à la population mondiale ;
- La table ronde nationale qui a fait suite à la Forum mondial d'EPT, a adopté le document 'Cadre d'action pour l'EPT' qui pour l'élémentaire, fixe des objectifs d'universalisation à l'horizon 2015, avec des paliers progressifs ;
- Le NEPAD qui ambitionne de combler progressivement l'abîme du développement de l'Afrique qui paradoxalement dispose pourtant de ressources et de potentialités, surtout humaines ;
- Le 10<sup>e</sup> Plan de développement économique et social (2002-2007) afin i) d'impulser une croissance forte et durable, ii) de réduire la pauvreté, iii) de promouvoir la bonne gouvernance ;
- Le Programme de Bonne Gouverne ;
- Le Document de stratégie de réduction de pauvreté.

Quant au Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) pour la période 2001-2010 initié suite à l'Initiative spéciale pour l'Afrique, il accorde la priorité à l'enseignement élémentaire . Pour la période 2002-2006, le programme pays UNICEF a pour but la « contribution à la réalisation des droits à la survie, au développement, à la protection et à la participation de tous les enfants et femmes sénégalais ». Ledit programme retient d'appuyer les objectifs et les priorités retenus par le PDIS et le PDEF tout en s'accordant à la stratégie de réduction de la pauvreté qui a désigné les enfants et les femmes comme cibles stratégiques.

## ***L'IEFA au Sénégal***

Comme dérivés de la stratégie de la région Afrique de l'ouest et du centre, les objectifs généraux assignés à l'IEFA au Sénégal sont les suivants :

- i) l'amélioration de l'accès et du maintien des filles dans le système scolaire, ainsi que la réduction des écarts ;
- ii) l'amélioration de la qualité grâce notamment à la révision du curriculum, la formation des personnels, la fourniture de matériels et d'équipements aux écoles et aux élèves ;
- iii) l'amélioration de la performance des filles ;
- iv) le renforcement des capacités d'analyse et de planification locales en vue d'un pilotage efficace du système.

Si le projet SCOFI (avant la mise en place de l'IEFA) ambitionnait de couvrir tout le territoire national tout en donnant la priorité à 25 départements désignés par le Gouvernement du Sénégal, le programme IEFA, dès 1998, a retenu, par souci d'efficacité, de concentrer les actions dans 12 des 18 départements ciblés pour leurs faibles taux de scolarisation et pour le poids démographique. La zone IEFA a sensiblement évolué de 1997 à 2002. Ceci n'a pas pourtant affecté le nombre d'écoles qui est passé de 1846 en 1997 à 2484 en 2002.

### ***Amélioration de l'accès***

Grâce aux efforts déployés dans la zone l'IEFA notamment, le TBS des filles a progressé de 1996/97 à 1999/2000, plus vite que celui des garçons en passant de 53 % à 63 % contre 67 % à 73 % pour les garçons. Il en est de même du TBS moyen qui n'a cru que de 8 points quand les filles affichent à un accroissement de 10 points. Entre 1998/99 et 2000/2001, l'écart entre garçons et filles est passé de 15 à 9 points. Le nombre des filles de 6-12 ans dans la zone IEFA a connu une progression de l'ordre de 76 % entre 1997 et 2001.

### ***Amélioration de la qualité***

Avec l'IEFA, la plupart des composantes de la qualité ont connu pour l'essentiel des résultats assez appréciables. Cependant, en matière d'apprentissage, des efforts restent à faire pour inverser la tendance à la hausse du taux de redoublement. Le poids du taux de redoublement chez les filles dans cette situation est manifeste. Les taux de déperdition (moyenne nationale de 2.9 en 1997 contre 5.5 en 2000 – score des filles 3.8 en 1997 à 8.0 en 2000) et d'achèvement de l'élémentaire demeurent encore relativement insatisfaisants notamment pour les filles.

### ***Autres productions***

Parmi les autres productions de l'IEFA au Sénégal on peut retenir de multiples études et recherches, la production d'indicateurs de suivi des performances des élèves et du système en général, la contribution à l'élaboration du PDEF, du nouveau curriculum, etc.

### ***Formation IEFA***

Diverses actions de formation, d'information partage ont été menées dans le cadre de l'IEFA. Pour l'essentiel, elles ont concerné des membres du corps de contrôle et d'animation (inspecteurs et directeurs d'école) des cadres des services centraux du ministère de l'éducation, des agents des IDEN. Les thèmes y afférents ont été : Genre et développement - Planification – Statistiques scolaires - Gestion de la qualité - Elaboration et mise en œuvre de projets d'école.

### ***Amélioration de l'environnement scolaire***

Grâce à la stratégie « Ecoles amies des filles », l'environnement physique d'au moins cinq établissements par IDEN a été amélioré. En 2001 par exemple, 200 écoles ont été équipées de points d'eau et de blocs sanitaires. A cela s'ajoute l'appui aux IDEN en moyens logistiques et équipements de bureau pour faciliter le travail d'encadrement.

### ***Mobilisation sociale***

Un des volets les plus développés par l'IEFA est sans conteste la mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des filles en particulier pour les deux périodes d'inscription au CI. En 1997, la campagne organisée dans 25 départements a ciblé 2500 écoles avec environ 10.000 enseignants et 500.000 élèves dont 220.000 filles. Pour la seule année 2001, la campagne d'inscriptions au CI a permis d'enrôler 245.000 enfants dont 119 000 filles (48 %) soit une augmentation de 20.000 unités par rapport aux deux précédentes campagnes.

### ***Effets induits***

Même si l'IEFA n'est pas le seul élément de contribution, il n'en demeure pas moins qu'elle a participé à l'évolution positive de certains indicateurs du système éducatif, sans compter les effets induits dans l'environnement socio administratif : sensible amélioration de l'accès - évolution satisfaisante de certains ratios d'apprentissage - amélioration de la qualification des enseignants - rénovations pédagogiques et administratives parmi lesquelles l'instauration de Collectifs de directeurs d'école, la mise en place de système de tutorat pour renforcer les apprentissages - maintien et renforcement de l'engagement des pouvoirs publics visibles à travers de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ainsi que la part des budgets relatifs à l'éducation et à l'enfance.

### ***Leçons apprises***

Si l'IEFA a pu permettre de développer de très bons rapports de partenariat avec les services centraux et déconcentrés de plusieurs départements ministériels concernés par l'éducation des filles, sa base de soutien populaire demeure encore assez restreint. A l'évidence, l'IEFA dispose d'un leadership avéré dans l'éducation des filles au Sénégal. Elle apparaît comme une composante essentielle pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'école au Sénégal. Même si les résultats obtenus dans le domaine de la qualité de l'éducation restent mitigés, l'IEFA a permis de disposer de plusieurs éléments d'internalisation de l'éducation des filles comme levier de démocratisation, axe fondamental de contribution au développement. Le

principal challenge qui se pose a trait au problème des médiations d'entretien, de valorisation, donc de pérennisation de ce stock.

Afin de gagner un tel challenge, il importe d'élargir et de renforcer la base de soutien de l'éducation des filles. Celle-ci ne pourra véritablement être effectivement et durablement prise en compte dans le système éducatif sénégalais sans une implication, un engagement fort et soutenu d'un large spectre de partenaires à la base. Autrement dit, une des voies royales pour gagner la bataille de l'éducation des filles consisterait à aller vers une plate-forme intégrative des acteurs à la base pour l'ancrage de l'IEFA.

### ***Recommandations fortes***

Pour y parvenir, trois axes principaux de réflexion et d'action pourraient être explorés : a) le renforcement et la valorisation de CAP positives en matière de SCOFO – b) l'instauration d'un réseau de soutien de la SCOFI à la base – c) la redynamisation et l'amplification des « Ecoles amies des filles ».

#### *Renforcer et valoriser les CAP en matière d'éducation des filles*

- Négocier et faire mettre en œuvre un plan de formation des élus locaux et autres partenaires dans la gestion des compétences transférées en matière d'enseignement élémentaire, en particulier pour l'éducation des filles.
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des membres des CDEPSCOFI en leadership féminin.
- Elaborer et diffuser largement des outils de formation en techniques de mobilisation financière pour des regroupements et comités mobilisés en faveur de l'éducation des filles afin de jeter les bases d'un financement durable à la base.
- Mener un plaidoyer pour que les autorités centrales de l'Education accordent plus d'attention aux « non dits », aux « invisibles » des rapports des structures déconcentrées.
- Initier un plaidoyer auprès des autorités scolaires pour aller vers une plus grande flexibilité en vue de mieux se conformer aux exigences d'un environnement économique peu propice et qui oblige les populations à des pratiques ne favorisant pas la scolarisation des filles.

#### *Susciter une dynamique de Réseaux*

- Faire advenir les prémisses du dispositif envisagé dans le PDEF et consistant à la mise en place d'une coordination genre au niveau national avec des points focaux dans les centres de responsabilité (DEE – DAEB – DPRE – etc.), dans les centres de mise en œuvre (INEADE) ainsi qu'au niveau régional.
- L'extension à d'autres catégories d'autorités et d'acteurs locaux de l'initiative « comités locaux de directeurs » fonctionnant comme des réseaux d'appui et de solidarité pour des écoles plus performantes.

#### *Redynamiser et amplifier l'initiative « Ecoles amies des filles »*

- Initier un système de fidélisation autour des « Ecoles amies des filles ».
- Etudier la mise en place d'un système d'incitation et d'émulation des collectivités locales pour l'éducation des filles tout en engageant un plaidoyer pour l'intégration de l'éducation

des filles dans les Plans locaux de Développement (PLD) et les Plans régionaux de Développement intégré (PRDI).

- Négocier l'effectivité d'un quota du budget des collectivités locales concernées attribué à l'éducation des filles. En contrepartie, l'Etat central pourrait accorder quelques 'faveurs' aux collectivités les plus performantes dans ce domaine.
- Soutenir un engagement plus résolu, une mobilisation plus effective des Elus locaux, notamment les présidents de Communauté rurale pour l'identification des zones prioritaires pour l'éducation des filles dans leur terroir, notamment en aidant à identifier les contraintes et opportunités.
- Adopter, dans le cadre de l'IEFA, un mécanisme de facilitation, d'aspiration des filles issues de l'élémentaire vers le haut.
- Mitiger les contraintes d'apprentissages des filles en renforçant le programme de santé scolaire et de nutrition, en particulier dans des zones de relative insécurité.

## Avant-propos

### *La commande*

La place et le rôle de l'éducation des filles dans le processus de développement humain durable ont été largement démontrés par plusieurs études et recherches. Dorénavant, il est communément admis qu'une fille scolarisée a beaucoup plus d'impacts, notamment pour la famille qu'un homme qui va à l'école.

En s'impliquant dans l'Initiative pour l'Education des filles en Afrique (IEFA), l'UNICEF a bien perçu cet enjeu cardinal pour des pays comme le Sénégal qui doivent miser, entre autres leviers sur ce postulat pour contribuer, non seulement à l'amélioration de leur système éducatif, mais aussi et surtout pour promouvoir une société débarrassée des contraintes pour sa croissance soutenue.

Quelque six ans après le début de l'IEFA, il est apparu nécessaire de procéder à une évaluation. Mais pas seulement au sens de faire la « balance », mais aussi et surtout de procéder à une appréciation-apprentissage permettant de tirer des leçons, de capitaliser, de valoriser les acquis d'expériences pertinentes en matière de scolarisation des filles pour contribuer un tant soit peu à l'amélioration de la qualité du système éducatif sénégalais. Autrement dit, il s'agit de mesurer le poids de l'IEFA, d'apprécier la pertinence de ses objectifs par rapport au système éducatif sénégalais pour mieux maîtriser les axes d'une politique éducationnelle constamment centrée sur la qualité de toutes ses composantes.

Un des objectifs attendus du présent exercice est de mesurer d'une part l'évolution des C.A.P. (Connaissances – Attitudes – Pratiques) en matière de scolarisation des filles, et d'autre part de cerner les effets d'un tel programme. Moins qu'une étude d'impact qui suppose un recul (une certaine durée) il s'agit plutôt d'apprécier les effets d'une stratégie à partir de certains indicateurs repérables et d'ores et déjà disponibles.

Les principales questions que l'évaluation devrait aborder sont les suivantes :

1. Les résultats obtenus par l'IEFA et leur degré de contribution à l'évolution de la scolarisation des filles au Sénégal en général : i) efficacité (résultats obtenus en rapport avec les objectifs planifiés, ainsi qu'en rapport avec les éventuels changements intervenus dans le cadre logique) ; ii) coût / efficacité ; iii) pertinence des objectifs et du cadre logique (entre autres en rapport avec le contexte de l'éducation au Sénégal et les réalités sociales, culturelles et économiques des populations) ; iv) comparaison des progrès obtenus dans les « zones IEFA » et le reste du pays, et analyse de la contribution de l'IEFA à la scolarisation des filles au Sénégal.
2. Les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de l'IEFA au Sénégal en termes de : i) pertinence des activités et des stratégies ; ii) partenariats développés ; iii) gestion, suivi et évaluation ; iv) identification d'expériences porteuses.
3. Les facteurs favorisant (ou non) la pérennisation des résultats obtenus ainsi que les indications qui suggèrent que les résultats peuvent être répliqués à une plus grande échelle.

### *L'exécution*

La démarche générale retenue pour l'exercice commandité est à dominante 'analyse de champ'. En effet, il est admis que les acteurs sociaux n'agissent que si les profits de leurs investissements socio-économiques ou culturels demeurent supérieurs aux coûts de ces mêmes investissements dans un champ qui est un espace de lutte, de concurrence avec des enjeux, des acteurs qui développent des stratégies implicites et/ou explicites déterminées par leur position dans cet espace de forces d'une part, et par le capital spécifique dont ils disposent, d'autre part. (cf. Bourdieu : 1987). Cet outil théorique, non exclusif, a été au principe des axes majeurs d'analyse et d'investigation retenus, combiné à l'approche dite « Intégrale des 3 f » (fabrication (production) - formation - facilitation) comme surdéterminant de l'efficacité, de l'efficience. En effet, plus un système est consommateur (au lieu d'être producteur), moins il est prépondérant, déterminant dans son champ d'intervention. Devenir et rester pourvoyeur d'idées, d'initiatives suppose un stock de formation toujours entretenu, renouvelé. Les biens fabriqués, s'il ne sont pas circulés, échangés peuvent difficilement acquérir de la valeur, être bonifiés.

Entre autres axes d'investigation, d'analyse explorés, l'on peut retenir :

- La mise en exergue des résultats obtenus (scolarisation – mortalité scolaire - taux d'achèvement du primaire – renforcement de l'égalité entre genres – renforcement des capacités en gestion et planification – amélioration de la qualité de l'éducation – etc.) ;
- Les changements de comportement apportés au niveau du professionnalisme des enseignants, de la performance des élèves et de la culture partenariale en matière de la scolarisation des filles ;
- L'identification des facteurs de réussite et/ou de contre performances de l'IEFA (objectifs assignés / résultats obtenus : le comment et le pourquoi des écarts (+ ou -) ;
- Le degré d'implication, de satisfaction des principaux acteurs (responsables administratifs et pédagogiques) du programme l'IEFA en tant que stratégie d'amélioration des performances du système scolaire sénégalais ;
- Les innovations induites non programmées et celles attendues mais non réalisées ;
- La relation entre la réussite et le degré d'engagement des bénéficiaires et acteurs (associations, communauté, parents d'élève, enseignants, etc.) ;
- Les obstacles rencontrés pour encourager la contribution de la communauté ;
- La présentation des coûts de mise en œuvre de l'IEFA, en particulier une tentative d'appréciation du coefficient d'efficacité ;
- Les leçons à tirer et les dispositions utiles à prendre pour des phases ultérieures, mais aussi pour d'autres programmes envisagés ou envisageables (conditions de reproductibilité et de pérennisation – degré d'internalisation et de reproductibilité).

Outre les documents de référence disponibles sur la problématiques de la scolarisation des filles, les différents rapports d'étape de l'IEFA au Sénégal (rapports techniques annuels), ainsi que d'autres publications pertinentes (PDEF – Plans de développement national et sectoriel - etc.) ont fait l'objet d'une analyse appropriée pour documenter les forces et faiblesses du programme de scolarisation en faveur des filles.

La grille d'appréciation à double volet ci-dessous a permis un tant soit peu de cerner les données statistiques et points de vue les plus pertinents.

#### - Indicateurs descriptifs (non exhaustifs)

\* Conditions d'enseignement, de mise en œuvre : disponibilité des ressources pédagogiques, matérielles, institutionnelles, humaines, etc. ;

\* Evolution des effectifs de filles et de leur répartition relativement notamment aux garçons et aux localités ;

\* Soutiens à la base : parents d'élèves – autorités locales – partenaires sociaux et au développement – contributions communautaires – etc. ;

\* Soutien gouvernemental : textes initiés – mesures effectivement prises pour la motivation et la reconnaissance socioprofessionnelle – degré d'intégration et d'influence dans la politique générale ;

- Indicateurs de rendement (non exhaustifs)

\* Rendements et réussites

\* Participation

\* Coûts de l'éducation des filles

\* Degré de satisfaction : des parents – des élèves – des communautés – des éducateurs – des autorités.

Quand bien même la présente évaluation reste centrée sur le formel, les principaux résultats du non formel ont été convoqués en tant que de besoin car l'IEFA se veut d'être une approche globale.

Compte tenu délais d'exécution, il n'a pas été possible de mener des enquêtes pour mesurer le degré de satisfaction des principaux bénéficiaires que sont les filles, les familles, les communautés. Toutefois, nous avons tenté de recueillir les appréciations des principales catégories d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'IEFA. C'est ainsi que des entretiens ont été menés avec des autorités académiques et scolaires, des responsables des services centraux, des responsables de comités mobilisés pour l'éducation des filles, etc. En outre, des expériences réussies en matière d'éducation des filles ont été visitées et appréciées d'un point de vue plutôt analytique. Ce qui aura permis de disposer d'informations, de faits ayant contribué à la formulation de quelques recommandations fortes d'une part, à l'identification des principaux éléments de méthodologie d'une éventuelle enquête complémentaire d'autre part.

## 1. Le contexte de lancement de l'IEFA

Le lancement de l'IEFA au Sénégal a eu lieu dans un contexte particulier. En s'interdisant d'analyser cet espace d'offre et de demande des biens socio-économiques comme l'éducation, l'on peut difficilement comprendre la philosophie de ce programme qui fait suite à l'engagement du gouvernement du Sénégal à soutenir l'éducation des filles depuis le Forum de Fatick tenu en avril 1995 et qui sera suivi d'un Plan d'action national pour la scolarisation des filles, ses points d'ancrage ainsi que sa valeur ajoutée dans le système éducatif sénégalais.

### 1.1. Environnement socio-économique

Au niveau international, il importe de noter la Déclaration et plan d'action du Sommet mondial pour les enfants ainsi que la Déclaration mondiale sur l'éducation pour Tous qui accordent une priorité à l'éducation pour mitiger les contraintes d'un développement durable de l'Afrique en particulier. Quant à la Déclaration de Ouagadougou sur l'éducation des filles, elle constitue un appel pressant des pays africains à s'engager résolument dans des initiatives permettant de faire des avancées significatives pour l'éducation des femmes qui bien que constituant la majorité des populations du continent, n'en demeurent pas moins sous représentées dans le système scolaire et du coup peuvent difficilement valoriser toutes leurs potentialités, toutes leurs aspirations.

Au niveau national, les résultats des programmes d'ajustement initiés depuis 1979 avec notamment le « moins d'Etat mieux d'Etat » restent assez mitigés. Le Plan d'urgence de 1993 et la dévaluation du FCFA intervenue en 1994 auront contribué un tant soit peu à une croissance de l'économie avec des signes de relance (6 % en 1997 contre 4.8 % en 1995) à consolider par le 9<sup>e</sup> Plan de développement (1996-2001). Sous ce rapport, le PNB est passé de 439 \$ en 1994 à 540 \$ en 1997 ; la dette publique a baissé de 181.7 milliards en 1996 à 113.2 en 1997 ; le taux d'inflation de 2.8 % en 1996 à 2.5 % en 1997. Avec un indice de développement humain de 0.34 en 1997, le Sénégal est classé à la 152<sup>e</sup> place / 174. Ce qui dénote la persistance de maintes contraintes.

Parmi celles-ci, l'on peut noter une fécondité et une mortalité infanto-juvénile assez élevées quand on sait que les jeunes de moins de 20 ans constituent environ 58 % de la population. Les femmes et les enfants continuent de souffrir de la pauvreté. Pourtant les premières participent dans tous les secteurs économiques, en particulier dans l'informel avec une présence de 60 % ; ce qui explique largement, après l'Etude prospective 2015, l'élaboration du Plan d'action de la femme 1997-2001 (pour plus d'efficacité dans la planification et la mise ne œuvre d'actions en vue de la promotion de la femme, pour plus d'égalité entre genre en perspective du développement durable) ainsi que le Plan d'action pour l'enfance.

Une gouvernance locale plus forte, un système démocratique renforcé apparaissent comme des valeurs, des buts largement partagés par l'ensemble des acteurs. C'est ainsi qu'une profonde Réforme administrative et territoriale sera engagée par les pouvoirs publics sénégalais avec l'appui de plusieurs partenaires au développement. Avec la Régionalisation instituée à partir de janvier 1997, les Pouvoirs publics ont opté pour l'effectivité d'une démocratie participative gage d'une Bonne Gouvernance où les Collectivités locales (Région – Commune – Communauté rurale), les Groupements socio-économiques à la base, sont

appelés à jouer un rôle essentiel pour la promotion d'un développement humain durable avec des citoyens dotés de capacités pertinentes, efficaces. C'est ainsi que neuf domaines de compétences dont l'éducation, l'alphabétisation sont transférées aux nouvelles collectivités dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Les Collectivités locales qui « s'administrent librement par les Conseils élus au suffrage universel » reçoivent la mission de conception, de programmation, de mise en œuvre d'actions de développement économique, éducatif, social, culturel aux niveaux concernés, à savoir la Région, la Commune, la Communauté rurale ».

## **1.2 Environnement socioculturel**

Malgré des avancées certaines, l'environnement socioculturel de mise en chantier de l'IEFA reste caractérisé entre autres par la place et le rôle sociopolitiques de la femme relativement dominés. Autrement dit, des pesanteurs socioculturelles continuent d'impacter négativement les programmes d'éducation des filles envisagés par les pouvoirs publics.

Bien qu'une législation et un engagement politique de l'Etat existent, les mariages précoces sont encore largement en vigueur : l'âge légal du mariage pour la fille est fixé à 15 ans, mais il est dénombré beaucoup de mariages dès 13 ans. Les grossesses précoces consécutives à ces mariages ou à des viols demeurent aussi importantes. Ces pratiques, néfastes pour la fille qu'elles privent de son droit à l'éducation et à l'adolescence, concerneraient davantage les zones rurales que les zones urbaines.

Beaucoup de parents ne sont pas encore convaincus des profits socio-économiques, des multiples avantages que leur procurerait la scolarisation de leurs filles. Pour ceux-là, vu que la fille est appelée à devenir épouse, mère de famille, tout investissement de leur part serait comme à perte, profitant plutôt à la famille de l'époux. Se faisant, ils ne perçoivent point l'impact d'une fille scolarisée sur le bien-être de ses enfants et par delà, sur l'équilibre, l'épanouissement de toute la communauté.

Les coûts directs de l'éducation supportés par les parents, demeurent relativement lourds pour la plupart des familles frappées par la pauvreté, en particulier en milieu rural. Du coup, ils constituent un frein notable à la scolarisation des filles.

Mais il existe cependant des opportunités qui si elles sont exploitées avec esprit de suite, peuvent contribuer à la promotion de l'éducation des filles. En effet, tout en devant être soumise à l'homme, la femme tient une place centrale au sein de la communauté et de la famille traditionnelle africaine. Les femmes participent pour plus de 70 % dans la production agricole, assurent la préparation des repas et contrôlent pas moins de 60 % des circuits de commercialisation. Toutefois, elles rencontrent très souvent des difficultés dans l'accomplissement de ces tâches et fonctions.

Longtemps à la périphérie du système socio administratif, les ONG, mouvements associatifs et regroupements communautaires sont de plus en plus « ennoblis » et finissent d'occuper une place prépondérante dans la dynamique socioculturelle. Ce phénomène procède dans une large mesure, d'une part de la critique de l'Etat en tant que structure de promotion et de gestion de l'aide au développement octroyée par la coopération internationale, et d'autre part d'une tentative de réponse aux récurrentes crises économiques et financières. Les modèles de développement alternatif que ces organisations proposent reposent sur des schémas

relativement plus autonomes, plus adaptés aux réalités locales tout en promouvant la participation des communautés de base en vue de l'émergence d'acteurs du changement. C'est ainsi que ces nouveaux acteurs sont devenus presque incontournables dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement. D'acteurs "tolérés", les ONG, les Associations communautaires, la Société Civile de manière générale, sont devenues des "associées" dans le développement de la communauté nationale. C'est dire qu'elles peuvent participer assez pleinement à la promotion de la culture citoyenne, au réveil de la conscience communautaire.

### **1.3 Caractéristiques de l'offre éducative**

Avant le démarrage de l'IEFA en 1997, l'efficacité du système scolaire sénégalais est restée relativement faible. L'analphabétisme est encore très prégnant : 73 % de moyenne et 82 % chez les femmes. Une bonne proportion des enfants en âge scolaire ne sont pas admis dans le système. L'accès à l'éducation de base reste à améliorer avec 60 % d'enfants scolarisés dont 53 % filles. En 1994-95, le taux de redoublement entre le CI et le CM varie de 10.84 % à 29.16 %. S'agissant du taux d'abandon, quand la moyenne nationale varie entre 4 et 6.2%, il est de 10.4% chez les filles de CM2 contre 3.19 % pour les garçons. Pour 1995/96, le système scolaire compte : 13.130 instituteurs dont seulement 3.325 femmes.

La dynamique de décentralisation de l'offre, de la décision et du contrôle en matière d'éducation est encore assez timide. Une approche « Top-Down », par son caractère centralisateur, a contribué à perpétuer la dépendance du niveau local qui demeure relativement sous tutorat. Autrement dit, la planification participative à la base n'est pas suffisamment de mise.

Afin de remédier à cette situation d'ensemble, plusieurs mesures et actions ont été initiées. Entre autres dispositions prises pour résorber sensiblement le déficit d'accès à l'élémentaire, l'instauration de classes double flux en tant que de besoin sans compter le recrutement massif d'instituteurs adjoints, de volontaires (environ 1200 par an). Pour 1995, 31% du budget national sont consacrés à l'éducation dont 43% à l'enseignement élémentaire. Suite à une enquête sur les facteurs de la sous scolarisation des filles (Niane & Kamara, 1993), un plan d'action pour la scolarisation des filles est mis en œuvre (1995).

Et s'inscrivant dans la perspective de l'Initiative spéciale des NU pour l'Afrique, le Gouvernement retient d'élaborer un programme décennal pour l'éducation qui inscrit comme une des priorités la problématique de l'éducation des filles comme élément d'amélioration du système scolaire (équité notamment) d'une part, comme facteur de développement durable de la société d'autre part.

### **1.4 Programme pays de l'UNICEF (1997-2001)**

Pour la période 1997-2001 le programme pays conclu entre l'UNICEF et le gouvernement sénégalais ambitionne de mettre l'accent sur plusieurs axes prioritaires :

- Santé Nutrition
- Approvisionnement en eau potable, Assainissement, Hygiène et Environnement

- Education : Projet d'Appui à l'Ecole Nouvelle (PAEN) – Appui à l'Alphabétisation pour le développement (PAAD) – Ecole communautaire de base (ECB) – Education des filles
- Enfants en situation difficile
- Plaidoyer pour la cause des enfants et des femmes
- Planification – Suivi – Evaluation pour la lutte contre la pauvreté

Pour le secteur particulier de l'éducation, une place prépondérante est accordée à l'éducation de la fille avec le programme SCOFI qui s'est mué d'une certaine manière en IEFA.

## 2. Le nouveau cadre référentiel

Quelque six ans après le lancement de l'IEFA, le contexte d'exécution a sensiblement évolué avec de nouveaux référentiels et situations dont il faut tenir compte pour mieux apprécier d'éventuelles inflexions à imprimer au programme d'éducation des filles au Sénégal.

### 2.1. Référentiels au niveau international

- *Sommet du Millénaire*

Le Sommet du Millénaire des Nations Unies, en retenant solennellement de réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage des plus pauvres par rapport à la population mondiale a ouvert un vaste champ de réflexion et d'actions devant engager toute la communauté internationale, notamment les pays en développement comme le Sénégal. Faute d'un engagement conséquent, les formidables acquis de l'humanité dans les domaines de la formation, de la science, de la technologie en particulier, resteraient inaccessibles pour une large proportion des populations. Ce qui du coup, pourrait participer à renforcer l'incompréhension entre les peuples, à faire éclater et/ou entretenir des conflits dont les conséquences entameraient largement les progrès d'ensemble de la planète terre.

Sous ce rapport, plusieurs institutions, regroupements, documents ont tenté de baliser la problématique du développement durable et de la réduction de la pauvreté pour pouvoir retenir des actions pertinentes, prioritaires qui s'appuient, se justifient au travers d'hypothèses, postulats de développement soutenu au bénéfice du plus grand nombre possible notamment en matière d'éducation, de santé, d'accès aux services sociaux de base.

- *Forum mondial EPT*

Suite à Conférence mondiale sur l'Education Pour Tous, le Sénégal a organisé en 1991 une table ronde nationale qui a adopté le « Cadre d'action pour l'Education Pour Tous » s'inspirant des principes définis à Jomtien et revus lors de la sixième conférence des Ministres de l'éducation nationale et des Ministres chargés de la Planification économique des Etats membres d'Afrique (MINEDAF VI) pour proposer une scolarisation universelle à l'horizon 2015 avec des étapes de 65%, en 1995, 75% en l'an 2000. Pour y parvenir, il s'agira entre autres de

- i. construire et d'équiper un millier de salles de classe par an en conjuguant le programme de 320 salles annuelles autorisées par le gouvernement avec d'autres modalités de construction de locaux scolaires ;
- ii. recruter au moins 700 maîtres par an ;
- iii. améliorer la qualité du personnel de l'enseignement public et privé ;
- iv. multiplier et de diversifier les stratégies éducatives ;
- v. poursuivre la politique de construction et d'équipement des inspections départementales(41) et des Inspections d'Académie (10).

- *Nepad*

Le *Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique* en tant qu'appel pour de nouvelles relations entre l'Afrique et la communauté internationale, et en particulier les pays fortement industrialisés, ambitionne de combler progressivement l'abîme du développement de l'Afrique qui paradoxalement dispose pourtant de ressources et de potentialités, surtout humaines. En vue de réaliser les objectifs globaux identifiés, les dirigeants africains entendent assumer ensemble plusieurs responsabilités dont :

- la consolidation des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits aux niveaux régional et continental ;
- la promotion et la protection de la démocratie et des droits de l'homme ;
- la promotion du rôle des femmes dans le développement socio-économique en renforçant leurs capacités dans les domaines de l'éducation et de la formation, en développant des activités lucratives grâce à un accès plus facile au crédit et en assurant leur participation à la vie politique et économique des pays d'Afrique ;
- la revitalisation et l'élargissement de la prestation des services d'enseignement (, de formation technique et de santé, en accordant une forte priorité à la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies contagieuses. (Nepad)

Pour ce dernier aspect, les buts retenus s'articulent autour de :

- ⇒ la scolarisation de tous les enfants en âge de fréquenter les écoles primaires d'ici 2015 ;
- ⇒ la progression vers l'égalité entre les sexes et l'habilitation des femmes en supprimant les disparités entre les sexes dans les inscriptions de l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 ;
- ⇒ la réduction des taux de mortalité infantile et post infantile de deux tiers de 1990 à 2015 ;
- ⇒ la réduction des taux de mortalité liée à la maternité des trois quarts de 1990 à 2015.

Pour y parvenir, le document du NEPAD a identifié des partenariats à nouer et des actions mener :

- Collaborer avec les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales pour assurer que l'objectif international du développement, visant à parvenir à une éducation primaire universelle d'ici l'an 2015, soit réalisé ;
- S'efforcer d'améliorer l'élaboration et la réforme des programmes, la qualité de l'enseignement et l'accès aux technologies de l'information et de la communication ;
- Élargir l'accès à l'enseignement secondaire et améliorer la pertinence de celui-ci par rapport développement de l'Afrique ;
- Examiner les initiatives actuelles conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les autres principaux bailleurs de fonds ;
- Examiner les niveaux des dépenses effectuées dans le domaine de l'éducation par les pays d'Afrique et prendre l'initiative d'un processus de mise au point de normes relatives aux dépenses gouvernementales dans le domaine de l'éducation.

## **2.2. Cadrage socio-économique national**

La population du Sénégal est estimée à 9.5 millions en 2000 avec un taux de croissance de 2.7%. L'indice synthétique de fécondité est passé de 7.1 en 1978 à 4.86 en 1999. Pendant

l'année 2000, l'économie sénégalaise a maintenu son rythme de croissance avec un taux d'environ 6 %. Quant à l'inflation qui se chiffre à 2 %, elle est un peu plus élevée qu'en 1999 avec 1.1 %. Classé à la 155<sup>e</sup> / 175 dans l'indice de développement humain du PNUD, le pays compte environ 50 % de ses ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Suite à l'alternance politique intervenue en 2000, une nouvelle constitution est adoptée en janvier 2001 avec une référence explicite à la Convention aux droits de l'enfant et à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Outre le Ministère de l'Education et le ministère chargé de l'alphabétisation, deux nouveaux Départements ont en charge la Jeunesse et la Petite Enfance.

Quelques contraintes persistent encore dans le processus de décentralisation initiée depuis janvier 1997. Il s'agit notamment i) de l'insuffisances des ressources financières, humaines et matérielles, ii) du déficit en capacités de planification, de gestion de programmes et projets locaux. Cependant l'on peut noter l'opportunité que constitue le relatif essor de la coopération décentralisée.

- ***Le 10<sup>e</sup> Plan de développement et social***

Pour la période 2002-2007, le Sénégal a élaboré un projet de 10<sup>e</sup> Plan de développement économique et social en grande cohérence avec les orientations du NEPAD afin i) d'impulser une croissance forte et durable, ii) de réduire la pauvreté, iii) de promouvoir la bonne gouvernance. Si malgré les performances économiques notées ces dernières années, le revenu par tête d'habitant du Sénégal connaît une croît ralenti, c'est parce que certaines contraintes sont encore prégnantes. Au niveau de l'éducation en particulier, le 10<sup>e</sup> Plan note plusieurs contraintes qui continuent d'impacter le système scolaire et du coup, ne permettent pas une plus grande efficacité malgré des efforts certains :

- ⇒ un accroissement régulier de la demande scolaire ;
- ⇒ une relative inefficacité du système de gestion et de planification ;
- ⇒ un déficit du suivi et de la formation continue des maîtres ;
- ⇒ des pesanteurs socioculturelles encore vivaces
- ⇒ un faible accès et un taux d'abandon assez important, notamment pour les filles ;
- ⇒ un déficit en infrastructures et personnel ;
- ⇒ un manque de matériels pédagogiques et d'équipements scientifiques ;
- ⇒ la vétusté des équipements et une absence de politique de maintenance ;
- ⇒ le peu de diversification des filières.

Comme dans le Plan précédent, le développement de l'enseignement élémentaire demeure une priorité nationale reconduite par le 10<sup>e</sup> Plan. C'est ainsi qu'il a ciblé entre autres domaines d'intervention :

- ⇒ la promotion de l'éducation préscolaire et la généralisation de la scolarisation de la tranche d'âge 7-12 ans, en particulier les filles ;
- ⇒ le maintien des filles à l'école ;
- ⇒ le réaménagement des programmes scolaires pour assurer une plus grande prise en compte du genre et de la spécificité de la jeune fille dans l'enseignement en vue d'accroître le taux de scolarisation de cette catégorie ;
- ⇒ l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des enfants en situation dangereuse ;
- ⇒ l'application de toute réglementation relative à la protection et aux droits des enfants.

- ***Le Programme de Bonne Gouvernance***

Suite à la « concertation nationale sur la qualité du service public et de la bonne gouvernance », le gouvernement sénégalais a adopté en juin 2002 un Programme national de bonne gouvernance dont la version première a été élaborée en 1998. Comme le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Programme de Bonne Gouvernance est constitutif du 10<sup>e</sup> Plan.

Il postule que pour l'édification d'un « Etat stratège », les pouvoirs publics se doivent d'impulser une dynamique de responsabilisation et de solidarité sous tendue par le civisme, la recherche du consensus, la participation, la transparence. Pour ce faire, le « moins d'Etat, mieux d'Etat » se traduira notamment par i) une politique de décentralisation et de déconcentration progressive avec la mise en place d'un service public efficace privilégiant une approche client efficace et un contrôle a posteriori des décisions des collectivités locales ; ii) un relatif retrait de la puissance publique de la sphère de production pour accroître très sensiblement la présence du secteur privé qui bénéficiera d'un environnement juridique des affaires très incitatif pour l'investissement. Par ailleurs, la primauté du droit sera un élément essentiel du jeu démocratique.

- ***La Stratégie de réduction de la pauvreté***

La réduction sensible de la pauvreté demeure un des aspects essentiels ciblés par le 10<sup>e</sup> Plan de développement. Et le DSRP apparaît dès lors comme un des instruments d'un arsenal de programmes devant présenter un degré de cohérence notable pour permettre d'atteindre cet objectif. Selon le DSRP, la pauvreté au Sénégal reste un phénomène principalement rural car les indicateurs de développement humain y sont encore bien préoccupants, révélant un accès limité aux services sociaux pour ces segments de la population.

Pour y parvenir la stratégie du Gouvernement repose, dans une très large mesure, sur la promotion du « développement rural décentralisé » qui ne peut se concevoir sans i) la responsabilisation des acteurs locaux, ii) la transparence dans la co-gestion des investissements communautaires. Ce qui nécessite au moins une clarification des rôles des acteurs en matière de développement local.

En tant que dérivé du 10<sup>e</sup> Plan de Développement, le DSRP s'est fixé trois axes d'intervention prioritaires que sont :

- (i) Le doublement du revenu par tête d'habitant d'ici 2015 ;
- (ii) La généralisation de l'accès aux services sociaux essentiels avant 2010 ;
- (iii) L'éradication de toutes les formes d'exclusion et l'instauration de l'égalité des sexes en particulier pour l'éducation élémentaire et secondaire d'ici 2015.

- ***Le PDIS***

Comme dérivé du Plan national de Développement Sanitaire et Social (PNDS) qui a opté pour une vision prospective en matière de santé et d'action sociale (1998-2007), le Programme de Développement Intégré du Secteur de la Santé (PDIS) a retenu, entre autres objectifs i) la réduction de la mortalité infantile, juvénile, infanto juvénile (70/1000 – 81/1000 – 145/1000), ii) la réduction de l'indice synthétique de fécondité, iii) l'amélioration du cadre de vie des

familles démunies. Pour l'atteinte de ces objectifs, le PDIS a notamment intégré le PEV, les programmes de lutte contre les affections respiratoires (responsable de 4.7% des cas de morbidité), le paludisme (29.6% des cas de morbidité), les parasitoses (9.5%), les MST/SIDA. Il accorde aussi une attention particulière à la situation nutritionnelle des enfants avec un déficit chronique de calories, de protéines ou de micronutriments.

- ***Le PDEF***

Suite à l'Initiative spéciale pour l'Afrique, le Sénégal a initié un exercice qui a permis d'élaborer un Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) pour la période 2001-2010. Pour le PDEF, la priorité est accordée à l'enseignement élémentaire avec trois objectifs principaux :

- i) l'élargissement de l'accès à l'éducation notamment au niveau de l'élémentaire ;
- ii) l'amélioration de la qualité des enseignements ;
- iii) l'amélioration de la gestion du système éducatif.

Il s'agira en outre :

- a) d'opérer une plus grande ouverture de l'enseignement secondaire avec un environnement amélioré ;
- b) d'entreprendre une profonde réforme de la formation professionnelle afin de renforcer sa pertinence et sa qualité ;
- c) de poursuivre la réforme de l'enseignement supérieur dans le sens d'améliorer la qualité et l'accès aux NTIC ;
- d) d'améliorer l'efficacité du cadre et des modalités de gestion du système ;
- e) d'impliquer de manière résolue le secteur privé dans tous les ordres d'enseignement.

Grâce à un effort interne, le financement du PDEF (420 milliards F. CFA) devrait être assuré non seulement par l'Etat, mais aussi en mobilisant les populations, les collectivités locales, avec l'appui des partenaires au développement.

### **2.3. Programme pays UNICEF 2002-2006**

Le Sénégal a ratifié la Convention des Droits de l'Enfant . Environ 49% de la population âgée de 7 à 12 ans demeurent hors du système scolaire ; 53% des enfants entre 9/15 ans sont analphabètes ; la couverture vaccinale est en deçà de 50% ; 400 000 enfants environ sont en situation de danger physique et moral. C'est pourquoi, pour la période 2002-2006, le programme pays a pour but la « contribution à la réalisation des droits à la survie, au développement, à la protection et à la participation de tous les enfants et femmes sénégalais » (UNICEF : 2001b).

Entre autres, le Programme ambitionne d'appuyer les objectifs et les priorités retenus par le PDIS et le PDEF tout en s'accordant à la stratégie de réduction de la pauvreté qui a désigné les enfants et les femmes comme cibles stratégiques.

Parmi les axes stratégiques du Programme pays, l'on peut noter :

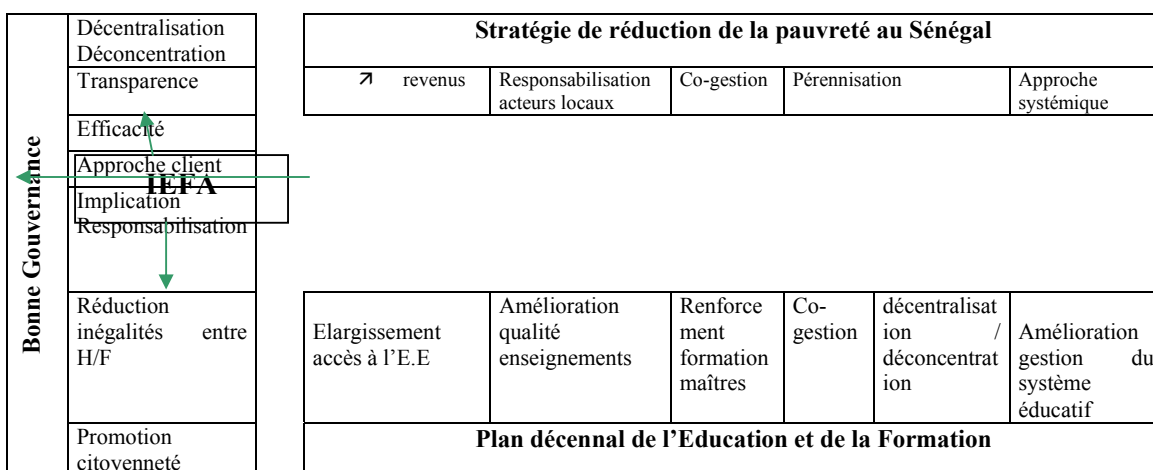
- l'amélioration de la qualité des services sociaux de base et l'extension de leur accès ;
- la concentration dans les zones les plus vulnérables et à fortes disparités en vue d'atteindre les plus pauvres et les exclus ;
- l'implication des bénéficiaires dans la définition et la mise en œuvre des programmes ;
- l'élargissement du partenariat et la recherche active de complémentarité.

De manière spécifique à l'Education de base, le Programme retient de contribuer à la scolarisation universelle en 2010 par :

- l'augmentation de la scolarisation des filles de 63 à 78% et la réduction de 50% de l'écart entre filles et garçons ;
- l'amélioration de la qualité et de la pertinence des apprentissages grâce notamment à l'approche « Ecoles amies des filles » ;
- l'amélioration de la qualité des services, l'accès et le maintien d'au moins 100 000 enfants dans des structures d'éducation non formelle ;
- le développement et la mise en œuvre d'approches intégrées ;
- le soutien (en particulier au niveau déconcentré du système d'éducation) au développement des politiques de planification, de changement de comportement à l'égard des filles, de mobilisation sociale pour l'inscription, l'expérimentation et l'application du nouveau curriculum en particulier son volet santé, nutrition, hygiène (y compris les IST et le SIDA).

A n'en pas douter, il existe un fort degré de cohérence entre l'IEFA et plusieurs autres programmes majeurs au Sénégal comme le montre le schéma 1. En effet, l'essentiel des lignes d'action prioritaires de ces documents se trouve pris en compte assez largement dans le programme IEFA. Autrement dit, l'IEFA couvre un large spectre de domaines d'activités en rapport avec des CAP (Connaissances – Attitudes – Pratiques) essentielles pour l'avènement de la Bonne gouvernance, pour la réduction de la pauvreté, pour l'atteinte des objectifs du PDEF/EPT.

*Schéma 1: Degré de cohérence de l'IEFA avec quelques programmes nationaux*



### 3. Cadre logique de l'IEFA

Les sources d'inspiration d'IEFA demeurent la politique de l'UNICEF pour l'enfant en général, pour les filles en particulier et fondée sur une vision multidimensionnelle qui s'est déclinée dans plusieurs plans et instruments tels le '*World fit for children*', le '*Plan stratégique à moyen terme*', les '*Plans nationaux d'action Education Pour Tous*', etc. L'éducation des filles apparaît comme une des premières priorités pour l'UNICEF car des études ont largement prouvé une forte corrélation entre le bien-être des enfants et le niveau d'éducation de la mère. Le même lien est aussi établi avec d'autres indicateurs comme la nutrition, la morbidité, la mortalité et la scolarisation des filles. Convaincue que l'éducation de base est plus qu'un droit en elle-même mais mieux, sous-tend la réalisation de multiples autres droits fondamentaux de l'enfant et représente de ce fait un formidable outil de lutte contre la pauvreté, l'UNICEF, en privilégiant la concertation et la persuasion notamment, s'est alors fortement engagée relativement à l'éducation des filles en s'inscrivant dans plusieurs. Il reste entendu que ces perspectives n'excluent point les garçons car l'UNICEF a pour mission d'assurer entre autres, les droits de tous les enfants à une éducation de base. Au demeurant, la promotion de l'éducation des filles contribue nécessairement à l'amélioration générale des systèmes éducatifs.

Suite à une évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de Jomtien, les Nations Unies ont adopté *l'Initiative pour l'Education des filles* qui se veut un cadre devant permettre, en suscitant notamment des engagements forts tant au plan politique qu'au plan des ressources, à i) combler le fossé de genre, ii) éradiquer les disparités et les discriminations sexistes dans les systèmes éducatifs, iii) protéger l'éducation des filles dans les situations de crise, de conflits ainsi qu'en période post-confliktuelle, iv) éliminer les facteurs obérant la demande d'accès des filles à l'éducation.

*L'Initiative pour l'Education des filles en Afrique (IEFA)* dont la phase 1994-95 (8 pays concernés) a été financée sur fonds canadien et celle de 1996 -2000 sur financement norvégien, se veut d'être une réponse adéquate, pertinente grâce notamment à un partenariat dynamique. Ainsi, les pouvoirs publics des pays concernés ainsi que les ONG, les collectivités locales, dans un élan de co-opération, ont élaboré des programmes se fondant sur sept grands axes stratégiques

- 1) Appui au développement et à la formulation de politiques en faveur de l'éducation des filles au travers de plans d'action nationaux, d'études et de plaidoyers ;
- 2) Appui à l'émergence de nouvelles approches complémentaires de type non formel ;
- 3) Renforcement de la participation communautaire en mobilisant notamment les parents ;
- 4) Renforcement des dynamiques partenariales entre gouvernement, ONG, collectivités, familles, organismes internationaux, pour le bénéfice de l'éducation des filles ;
- 5) Révision des curricula tout en sensibilisant les maîtres sur la question du genre ;
- 6) Contribution à la réduction des coûts de scolarisation pour les parents ;
- 7) Amélioration de l'environnement des apprentissages. (cf. Document de stratégie régionale pour la scolarisation des filles, UNICEF/BRAOC)

#### 3.1. Hypothèses et postulats du programme

Les principales options et orientations de l'IEFA s'appuient sur des hypothèses et postulats de développement, de lutte contre la pauvreté qui peuvent être repérés aussi bien dans le l'Initiative spéciale des NU pour l'Afrique, le document du NEPAD, le 10<sup>e</sup> Plan de

développement, le PDEF, etc. La méconnaissance des bénéfices à tirer de l'éducation des filles dont le rapport coût/ profit social à terme est plus qu'avantageux, demeure au principe de comportements inhibiteurs et qui appellent une gestion conséquente de changements et d'innovations.

#### Préalables au développement

- Il est communément admis dorénavant qu'il ne peut y avoir de développement en l'absence d'une démocratie véritable, du respect des droits de la personne, de la paix et de la bonne gouvernance.
- Tout programme de développement qui ne prendrait pas en compte l'éducation, la santé notamment ne peut avoir d'impacts durables.

#### Interactions

- Les interactions entre l'éducation et la pauvreté sont multiples ; les actions menées en faveur de la scolarisation des filles ne peuvent que contribuer à mitiger la pauvreté.
- L'amélioration des soins de santé de base et de la nutrition agit positivement sur les performances au plan de l'apprentissage et de la productivité. Chez les femmes en particulier, l'élévation du niveau d'instruction, permet d'améliorer les résultats dans le domaine de la santé.
- Un recul de la pauvreté permet aux populations de dégager des ressources pour s'instruire et se soigner et pour assainir leur environnement.

#### Facteurs de réussite

- Une croissance favorable aux pauvres suppose une participation équitable des pauvres, hommes et femmes, à la production et aux fruits de cette croissance. Ce qui doit impliquer aussi des réformes pour réduire les inégalités liées aux besoins fondamentaux de l'être humain et à l'accès des actifs à des ressources productives comme la terre, la formation et le crédit.
- La réduction des inégalités entre hommes et femmes est un élément incontournable, quelle que soit la dimension de la pauvreté envisagée.
- L'appropriation et la durabilité passent nécessairement par des activités qui répondent à une demande des pays intéressés et des catégories concernées, au lieu d'être déterminées par les organismes d'aide.

### **3.2 L'IEFA au Sénégal**

Comme dérivés de la stratégie de la région Afrique de l'ouest et du centre, les objectifs généraux assignés à l'IEFA au Sénégal (Unicef 1997a – 1997b) sont les suivants :

- v) l'amélioration de l'accès et du maintien des filles dans le système scolaire, ainsi que la réduction des écarts ;
- vi) l'amélioration de la qualité grâce notamment à la révision du curriculum, la formation des personnels, la fourniture de matériels et d'équipements aux écoles et aux élèves ;
- vii) l'amélioration de la performance des filles ;
- viii) le renforcement des capacités d'analyse et de planification locales en vue d'un pilotage efficace du système.

Ces objectifs devraient être atteints (voir tableau 1) aussi bien à travers le système formel, que le système non formel où des actions d'éducation sont fournies à des adolescentes dans des centres communautaires animées notamment par les ONG TOSTAN et RADI.

Tableau 1 : Synoptique des objectifs de l'IEFA

	Objectifs
ACCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elargir l'accès à l'éducation de base de 69% à 75% en moyenne</li> <li>• Porter le taux d'accès des filles de 65% à 73%</li> <li>• Réduire de 50% l'écart entre filles et garçons</li> </ul>
QUALITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer sensiblement les conditions d'apprentissage en classe et l'environnement scolaire</li> <li>• Appuyer l'élaboration d'un curriculum intégrant l'éducation aux droits humains, l'approche genre, la santé, l'hygiène, la nutrition, la prévention contre des pathologies comme le paludisme, le VIH/SIDA</li> <li>• Renforcer la capacité des enseignants à mettre en œuvre les nouvelles composantes du curriculum</li> <li>• Renforcer le système et la régularité d'évaluation des acquis scolaires</li> </ul>
GESTION ET PILOTAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la gestion locale des établissements scolaires</li> <li>• Renforcer les bases de données au niveau national, régional, local</li> <li>• Former les planificateurs et gestionnaires</li> <li>• Renforcer le suivi et l'évaluation des activités du programme</li> </ul>

Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

Si le projet SCOFI (avant la mise en place de l'IEFA) ambitionnait de couvrir tout le territoire national tout en donnant la priorité à 25 départements désignés par le Gouvernement du Sénégal, le programme IEFA, dès 1998, a retenu, par souci d'efficacité, de concentrer les actions dans 12 des 18 départements ciblés pour leurs faibles taux de scolarisation et pour le poids démographique. La zone IEFA a sensiblement évolué de 1997 à 2002 comme le montre le tableau 2.

Ceci procède d'une approche de planification itérative avec des évaluations – apprentissage. En effet, ayant constaté lors de la revue de 1997 l'aspect ambitieux des objectifs par rapport aux ressources disponibles et mobilisables, il sera retenu de mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'éducation des filles et l'accélération de la scolarisation universelle dans une école de qualité en promouvant notamment le « faire-faire ». Dorénavant l'accent sera davantage mis, sur des départements où d'une part l'écart entre filles et garçons reste très net, d'autre part les conditions socio-culturelles des populations impactent négativement la scolarisation des filles en particulier. Les efforts à fournir en matière d'éducation des filles dans ces différents départements peuvent être appréciés dans une certaine mesure à partir des disparités régionales reflétées dans le tableau 3.

Il faut noter que même dans les départements qui ne sont plus directement ciblés, la philosophie IEFA est toujours de mise : favoriser la scolarisation des filles. De même, dans les IDEN ciblées, toutes les écoles ne sont pas systématiquement visées par les interventions d'appui de l'IEFA comme par exemple la stratégie 'Ecole amie des filles' qui ne concerne que cinq établissements par IDEN. Toutefois, la même dynamique sus mentionnée, est insufflée par les autorités scolaires des zones concernées. Autrement dit, l'IEFA se veut d'être un esprit, une posture devant faire tâche d'huile à partir de quelques zones de rayonnement que sont les IDEN actuellement ou anciennement ciblées.

Tableau 2 : Diagramme temporel de mise en œuvre de l'IEFA

Régions	IDEN ciblées	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Dakar</b>	Pikine	x	x				
	Thiaroye	x	x				
<b>Thiès</b>	Thiès Département	x	x				
	Tivaouane	x	x				
	Mbour		x				
<b>Diourbel</b>	Bambey	x	x	x	x	x	x
	Diourbel	x	x	x	x	x	x
	Mbacké	x	x	x	x	x	x
	Kaolack Commune				x	x	x
<b>Kaolack</b>	Kaolack Département	x	x	x	x	x	x
	Nioro	x	x	x	x	x	x
	Kaffrine	x	x	x	x	x	x
<b>Saint-Louis</b>	Podor	x	x				
<b>Matam</b>	Matam	x	x				
<b>Louga</b>	Kébémér		x	x	x	x	x
	Louga		x				
<b>Tambacounda</b>	Bakel		x	x	x	x	x
	Kédougou		x	x	x	x	x
	Tamba		x		x	x	x
<b>Fatick</b>	Fatick		x	x			
<b>Kolda</b>	Vélingara				x	x	x
	Kolda		x	x	x	x	x
	Sédhiou				x	x	x
<b>Ziguinchor</b>	Bignona				x	x	x
	Oussouye				x	x	x
	Ziguinchor				x	x	x

Tableau 3 : Quelques indicateurs des disparités régionales au Sénégal

	Densité pop. 2000	Budget CL 1996 (millions CFA)	% PTIP 1999/01	Routes bitumées /1000km2 1992	% scolarisation 2000	Nbre médecins pour hbts	IDH 1998	% pauvreté
<b>Dakar</b>	4 212	19 635	10.5	492	86.3	9270	0.438	20.2
<b>Diourbel</b>	207	700	2.8	40	40.4	31 115	0.262	65.3
<b>Fatick</b>	79	332	1	45	54.5	39 310	0.301	81.4
<b>Kaolack</b>	68	1 382	1.4	24	44.3	47 866	0.315	75.7
<b>Kolda</b>	37	346	3.6	27	76.8	79 716	0.213	79.2
<b>Louga</b>	19	435	0.2	20	55.9	18 368	0.277	59.2
<b>St-Louis</b>	19	1 132	9.4	14	75.2	19 571	0.307	65.7
<b>Tamba</b>	9	274	4.4	5	76.3	27 265	0.222	69.2
<b>Thiès</b>	198	1 182	1.6	67	69.6	31 974	0.301	68.4
<b>Ziguinchor</b>	74	511	3.6	44	99.1	36 259	0.385	65.5
<b>Sénégal</b>	<b>48</b>	<b>394 300</b>	<b>61.6</b>	<b>20.5</b>	<b>68.3</b>	<b>35 018</b>	<b>0.324</b>	<b>57.9</b>

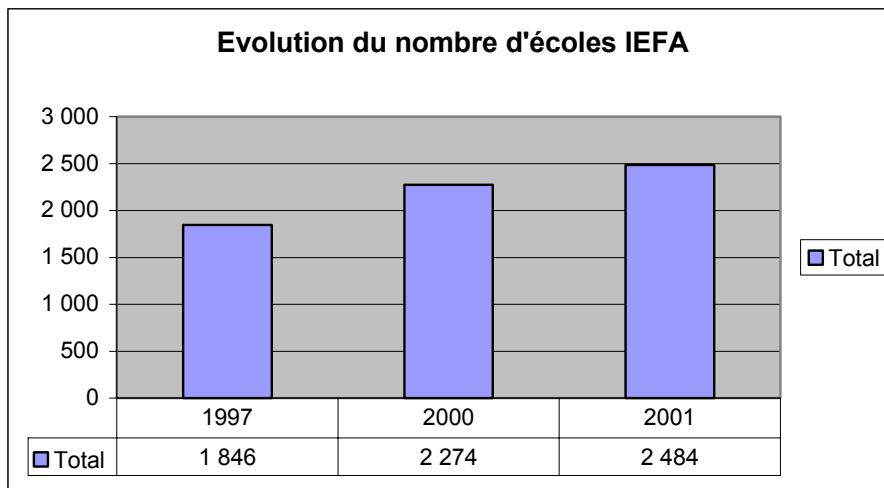
PTIP : Programme triennal d'investissement public ; IDH : Indice de développement humain

Source : MEF, 2002a : 96

La réduction du nombre de départements ciblés n'a pas réellement affecté le nombre d'écoles concernées par l'IEFA. Le graphique 1 indique une évolution assez sensible du nombre d'établissements de l'élémentaire impliqués dans l'initiative. A cela il faut ajouter d'une part

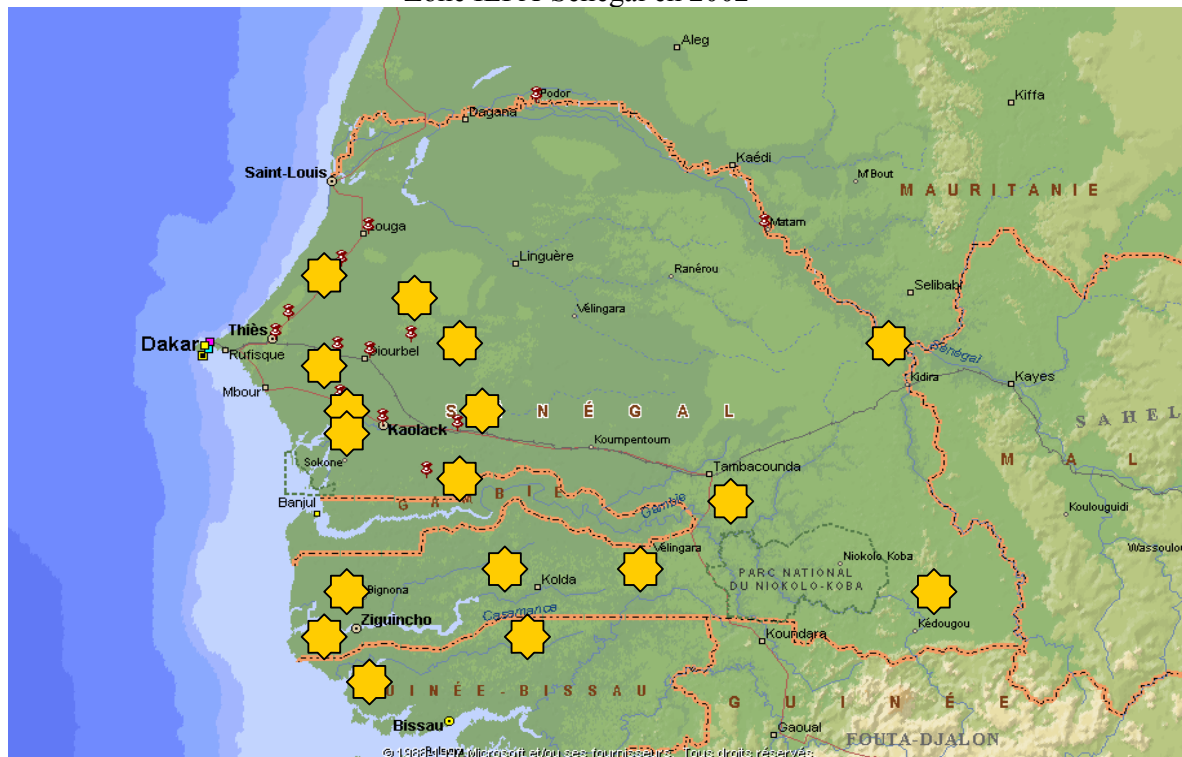
maints établissements qui, sans être ciblés expressément par l'IEFA, ont adopté la philosophie qui sous tend l'initiative, et d'autre part les Centres d'éducation non formelle qui s'élevaient en 1998 à 62 avec 4000 adolescents.

Graphique 1 :



Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

Zone IEFA-Sénégal en 2002



### 3.3 La production de l'IEFA

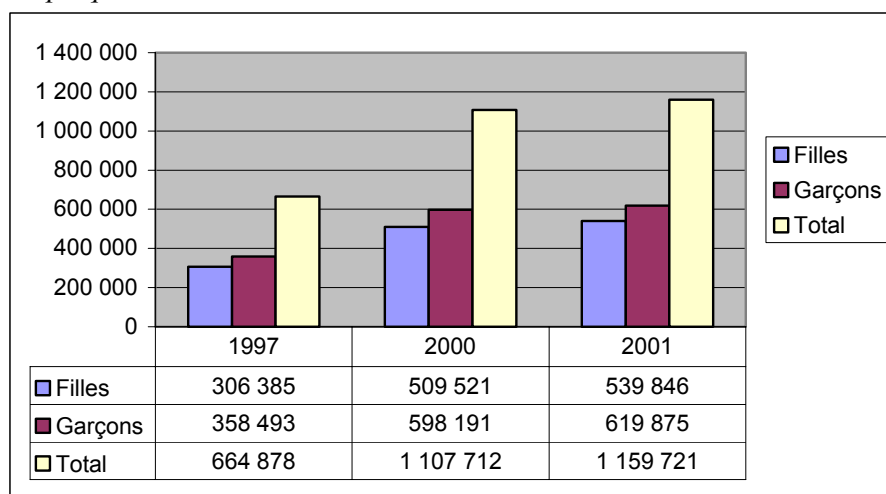
S'il est admis que la viabilité d'un système, d'une organisation s'apprécie notamment par sa capacité de fabrication, de production, il est permis de dire que l'IEFA au Sénégal dispose d'acquis fort appréciables dans ce domaine.

#### 3.3.1. Amélioration de l'accès

Grâce aux efforts déployés dans le cadre de l'IEFA notamment, le TBS des filles a progressé de 1996/97 à 1999/2000, plus vite que celui des garçons en passant de 53 % à 63 % contre 67 % à 73 % pour les garçons. Il en est de même du TBS moyen qui n'a cru que de 8 points quand les filles affichent à un accroissement de 10 points. Entre 1998/99 et 2000/2001, l'écart entre garçons et filles est passé de 15 à 9 points. C'est là un résultat appréciable qui peut être amélioré si la même dynamique continue de prévaloir.

En outre, le graphique 2 montre bien le croît numérique des filles de 6-12 ans dans la zone IEFA avec une progression de l'ordre de 76 % entre 1997 et 2001.

Graphique 2 : Evolution du nombre d'élèves 6-12 dans la zone IEFA



Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

#### 3.3.2 Amélioration de la qualité

S'appuyant sur les conclusions de maintes études qui ont montré que les performances scolaires des écoliers africains en général sont amoindries par le manque de manuels et outils scolaires, l'IEFA Sénégal a retenu de porter une attention particulière sur ce facteur en appuyant les écoles ciblées en fournitures scolaires (collectives et individuelles) essentielles comme le montre le tableau 4.

Tableau 4 : Matériel mis à la disposition des IDEN IEFA

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Tables bancs	1650					
Peinture tableau			1653		256*	7329
Boîtes craies (blanches – couleurs)		3950	7 775		180*	33 227
Règle tableau			3 950		674*	7329
Compas tableau			3 950		768*	7329
Rapporteur tableau			3 950		1242*	7329
Equerre tableau			3 950		771*	7329
Planche anatomie			740			
Planche botanique			740			
Planche zoologie			740			
Mesures de capacité			740		826*	
Rame papier A4			2 620		2524*	
Cahiers (dessin – écriture – 32p – 48p – 96p)		553 400	668 200			366 250**
Bic (bleu – rouge)			398 000			366 250
Crayon gomme			115 000			146 500
Taille crayon						146 500
Ardoise					150 000	

\*Il s'agit de liquidation de commandes antérieures à 2001

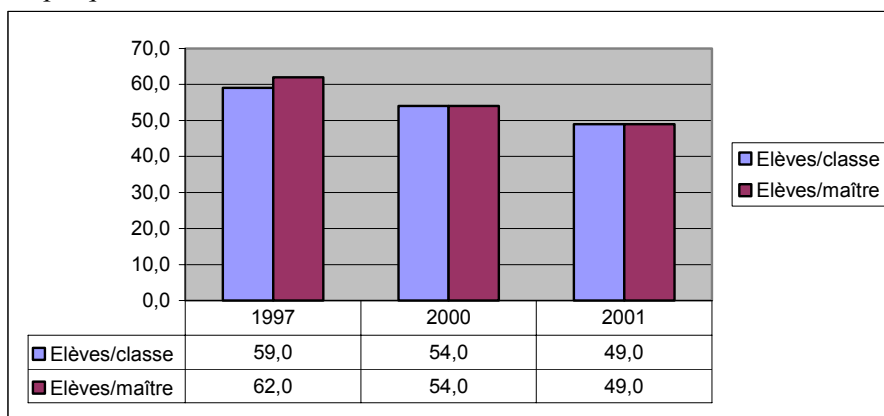
\*\* Cahiers 32 et 48 pages

Sources : Fiches de distribution aux IDEN – Service logistique Unicef Dakar – Rapports techniques annuels

En vue d'espérer des effets sur la qualité des apprentissages, les actions sont relativement concentrées. Par exemple, en 1999 15 IDEN étaient principalement ciblées même si des actions ont été menées dans des zones d'urgence et pour appuyer quelques établissements de Dakar banlieue, Foundiougne, Mbour, etc. En 2002 l'appui en fournitures et matériels par l'IEFA, a concerné 72% des classes de 17 IDEN. 75% de ces classes ont été fournies en craies blanches. Aucun critère de distribution n'a été imposé aux directeurs d'école. Mais il ressort des rapports de distribution que les classes de CI et de CM2 ont été privilégiées car constituant des étapes cruciales dans le cursus élémentaire. Pour l'année 2002, du matériel de reprographie (duplicateurs stencils – photocopieurs – ordinateurs – papier ) a été mis à la disposition de 17 IDEN, de même que des motos pour faciliter la supervision des écoles et permettre ainsi un encadrement plus fréquent.

Les ratios d'apprentissage qui ne manquent pas d'influer sur la qualité de l'enseignement ont aussi connu des évolutions positives dans la zone IEFA comme le montre le graphique 3.

Graphique 3 : Evolution des ratios élèves/classe et élèves/maître zone IEFA



Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

Ces efforts en termes de matériels et de ratios d'apprentissage combinés à des innovations organisationnelles comme les Collectifs des directeurs, une nouvelle approche curriculaire, la stratégie Ecole amie des filles, le système de tutorat, etc. (cf. plus bas) ont largement contribué à obtenir des résultats satisfaisants comme l'attestent les quelques exemples suivants.

Dans l'IDEN de Kébémér, les taux de réussite aux examens se sont nettement améliorés. Pour l'entrée en 6<sup>e</sup> ils passent de 18.65 % en 1995 à 44.52 % en 2000 et 41.86 % en 1995 à 63.54 % en 2000 pour le CFEE. Quand au taux de redoublement, il a diminué de : 18.08% en 1998 à 14.89 % en 2000 (Sow, post 2000). Dans l'IDEN de Nioro, le taux de réussite au CFEE est passé de 43 % en 1996/97 à 52 % en 2000. L'école Ndiarème de Guédiawaye (Dakar) qui s'est inscrite dans la dynamique de la promotion de l'éducation des filles a obtenu des résultats assez probants (cf. tableau 5) comparés aux performances nationales et de la circonscription de Guédiawaye. Par exemple en 1999, quand le pourcentage de filles était de 45 % au niveau national et 48 % à Guédiawaye, le score enregistré par l'établissement se chiffrait à plus de 50 %. Pour la même année, le taux de redoublement des filles (estimé) au niveau national s'élevait à 14.4 %, contre 15 % à Guédiawaye et 5 % à Ndiarème B (Unicef, note de présentation de Ndiarème B).

Tableau 5 : Evolution des performances scolaires à l'Ecole Ndiarème

	1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/01	2001/02
% filles	47.0	57.9	49.8	50.8	51.5	52.2
Taux de redoublement	19.0	16.2	13.9	12.5	13.8	10.6
Taux de promotion		23.3		39	46.3	64.0
Taux d'abandon	4.7	14.1	2.0	2.0	1.6	3.8
Taux réussite CFEE	10.2	20.4	32.7	45.2	48.9	51.0
Taux réussite entrée en 6 <sup>e</sup>	6.6					44.6

Source : Statistiques direction école Ndiarème B

### 3.3.3 Amélioration de l'équité

Grâce à l'appui aux écoles de modèles alternatifs, l'équité en termes de diversification des systèmes offerts a connu des gains sensibles. Le modèle d'ECB a fini de s'imposer dans le paysage du système éducatif quand bien même le nombre reste assez limité. Déjà en 1998, l'IEFA a travers TOSTAN et RADI appuyé environ 40 écoles.

### 3.3.4 Autres productions

- Banque de données et d'indicateurs

Entre 1997 et 2000, par un processus itératif, un ensemble d'indicateurs et de données proposé par le BROAC a été adapté pour disposer d'éléments d'appréciation du système scolaire en général, des efforts en matière de scolarisation des filles en particulier (voir tableau 6). Toutes les données qui le requièrent sont éclatées en H / F / Total et permettent notamment à la DPRE d'intégrer dans une certaine mesure (l'effort doit être maintenu et renforcé) la dimension genre dans les « Annuaire statistiques ». Les planificateurs au niveau des IDEN disposent des données de base fournies par les établissements. En d'autres termes, le maillage genre est relativement présent : les indicateurs de genre peuvent dorénavant être ventilés dans toutes les activités de planification, de construction, d'élaboration de manuels.

Au niveau du Comité national de micro planification, la négociation des outils de collecte, de suivi avec des ajouts demandés par des Directions comme la DCES a permis une maîtrise accrue de la carte scolaire pour la programmation des constructions.

Les missions conjointes (regroupant des agents de l'Unicef, des agents des services centraux et des experts) organisées deux fois par an à l'occasion des campagnes de recrutement constituent aussi un exercice pertinent dans le processus de planification, de suivi et d'évaluation. Réparties sur plusieurs axes afin de couvrir la quasi totalité du territoire national, les missions sont préparées à partir de check listes permettant de cerner les différentes informations à recueillir ainsi que les personnes ressources à rencontrer. En somme, elles mobilisent un nombre important d'agents dans un processus d'échanges pour le renforcement de l'accès et de la qualité de l'enseignement élémentaire.

Tableau 6 : Grille de données statistiques et d'indicateurs sur l'éducation de base

	Niveau national			Zone IEFA			
	Données	Année	Source	Données	Année	Source	
<b>Contexte de l'éducation nationale</b>							
Ages officiels d'entrée à l'élémentaire (début /fin)							
Nombre d'années du cycle élémentaire							
Age de scolarisation obligatoire							
Age minimum légal d'embauche							
Dépenses par élèves pour l'élémentaire en % du PNB							
Dépenses publiques / élève primaire en % PNB / tête							
Dépenses relatives à l'E.E en % dépenses éducation							
Calendrier scolaire : ... h/jour x ... j/an = h/an							
Taux d'alphabétisation des adultes (H/F)							
Nombre d'écoles primaires (F/G)							
Pourcentage d'enseignants du primaire (H/F)							
% enseignants du post-primaire (H/F)							
Nombre de décès d'enseignants du primaire (H/F)							
% enseignants du primaire de niveau universitaire (H/F)							
% enseignants avec formation professionnelle (H/F)							
Nbre enseignants du primaire (H/F)							
Population d'âge pré scolaire (F/G)							
Nbre enfants dans programmes pré primaires (F/G)							
Nbre programmes pré primaire							
% enseignants pré scolaire formés (F/H)							
% brut inscription développement petite enfance (G/F)							
Population en âge officiel d'entrée au primaire							
Inscription en CI sans distinction âge (F/G)							
Inscription en CI à l'âge officiel d'entrée (F/G)							
Taux brut d'admission CI (F/G)							
Taux net d'admission CI (F/G)							
Population en âge d'entrer à l'E.E (F/G)							
Inscriptions à l'E.E tous âges : nbres réels (F/G)							
Inscriptions d'enfants en âge de fréquenter l'EE (F/G)							
TBS à l'EE (F/G)							
TNS à l'EE (F/G)							
<b>Zone IEFA</b>							
Nbre centres communautaires pour éducation des filles							
Nbre apprenants dans centres communautaires éduc filles							
Nbre enseignants dans centres communautaires éduc. Filles							
Nbre enfants non scolarisés en âge fréquenter EE (F/G)							
Nbre enfants travailleurs (F/G)							
Nbre enfants achevant le cycle élémentaire (F/G)							
% achevant le cycle élémentaire (F/G)							
Taux de transition primaire secondaire (F/G)							
Nbre orphelins dans l'élémentaire (F/G)							
Nbre orphelins dans le secondaire (F/G)							
Acquis de l'apprentissage (note ...)							
% élèves maîtrisant la lecture et l'écriture (F/G)							
% élèves maîtrisant le calcul (F/G)							
% élèves maîtrisant les compétences essentielles (F/G)							
Taux de passage en classe supérieure	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 <sup>e</sup>
Taux de redoublement							
Taux d'abandon							
Taux de survie							
Année par élève							
Coefficient d'efficacité							
Ratio enseignant / élève par classe							
Ratio enseignant / élève							

Source : D'après Rapport technique 2002 IEFA-Sénégal

- « Curriculum Unicef »

Les services du ministère de l'éducation ont initié un processus d'élaboration d'un nouveau curriculum qui n'est pas encore à son terme. Tout en soutenant et s'inscrivant dans cette dynamique, l'UNICEF a cependant opté pour une approche pratique en encourageant notamment par le biais de l'IEFA, l'intégration des compétences de vie élargies à la santé, à l'hygiène, à l'environnement et aux maladies comme le paludisme, les infections VIH/SIDA, sans compter les fiches sur les droits et genre, dans un 'paquet curriculaire' que l'on pourrait dénommer 'Curriculum Unicef' et mis en œuvre par des IDEN partenaires de l'initiative, notamment à Kébémér. Les résultats enregistrés par les établissements mobilisés attestent de la pertinence de l'approche et devraient constituer un input important après la « pause stratégique » dans l'élaboration du nouveau curriculum sénégalais.

- Recherches

Le tableau 7 donne une indication sur les efforts d'études menés pour mieux comprendre et maîtriser la problématique de l'éducation des filles au Sénégal.

*Tableau 7 Quelques études et documents réalisés dans le cadre de la scolarisation des filles avec le soutien de l'UNICEF (1997-2001)*

Titre	Année
Enquête sur les causes d'abandon de filles à l'école élémentaire	1997
Attitudes des acteurs de l'école face à l'éducation des filles au Cameroun, au Mali, au Niger et au Sénégal	2000
Rapport de l'atelier de démarrage de la phase II de l'IEFA au Sénégal	2001
La dimension genre dans la planification et la mise en œuvre du programme IEFA au Sénégal	2001
Assurer une meilleure participation et une amélioration des performances des filles à l'école par l'approche genre	2001
L'analyse genre	1999
Grilles d'observation des stéréotypes dans les manuels scolaires	2001
Synthèse régionale des bibliographies nationales sur l'éducation des filles (1990-1998)	1999
Bibliographie annotée sur la scolarisation des filles au Sénégal	1999
Genre et fréquentation scolaire dans l'enseignement élémentaire au Sénégal	1999
Les initiatives non traditionnelles en matière d'éducation de base au Sénégal	1998

### 3.4 Formation IEFA

Diverses actions de formation, d'information partage ont été menées dans le cadre de l'IEFA (tableau 8). Pour l'essentiel, elles ont concerné des membres du corps de contrôle et d'animation (inspecteurs et directeurs d'école) des cadres des services centraux du ministère de l'éducation, des agents des IDEN<sup>1</sup>. Les thèmes y afférents ont été : Genre et développement - Planification – Statistiques scolaires - Gestion de la qualité - Elaboration et mise en œuvre de projets d'école. Quand on sait que ces formations devaient être démultipliées notamment par les inspecteurs, directeurs d'études des écoles de formation d'instituteurs, directeurs d'école, on mesure le stock de formation disponible dans la zone

<sup>1</sup> - Les élus locaux, les responsables des CDEPSCOFI n'ont pas été ciblés

IEFA<sup>1</sup> auquel il convient d'ajouter les activités de formation menées en direction de facilitateurs évoluant le système informel.

*Tableau 8 : Stock de formation partagé dispensé par l'IEFA Sénégal*

	Inspecteurs		Planificateurs IDEN		Directeurs d'école		Agents services centraux		Autres		Total	
	Nbre	Total h/j	Nbre	Total h/j	Nbre	Total h/j	Nbre	Total h/j	Nbre	Total h/j	Nbre	Total h/j
<b>1997</b>									1200			
<b>1998</b>	12		12				4		4			
<b>1999</b>					150							
<b>2000</b>	10											
<b>2001</b>					150				1000*			
<b>2002</b>	41				250							

*Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal*

\* enseignants lors d'ateliers partage sur le curriculum pour un échantillon de 300 écoles

### 3.5 Facilitations par IEFA

#### 3.5.1 Amélioration de l'environnement scolaire

La stratégie « Ecoles amies des filles » ambitionne de faire l'école un lieu accueillant pour les filles tout en remédiant aux inégalités liées au genre afin de contribuer à leur épanouissement, à la réalisations de leurs potentialités. Pour y parvenir, cinq conditions majeures doivent être remplies (UNICEF/BRAOC : 2001) :

- une école ouverte à tous les enfants
- un apprentissage efficace avec un contenu efficace
- un environnement physique et psychologique sain, convivial, protecteur
- une attention particulière aux filles (sensibilité à la question du genre)
- collaboration avec un comité qui accompagne et soutient l'apprentissage

Afin de remplir la deuxième condition en particulier, l'IEFA a permis l'amélioration de l'environnement physique au moins de cinq établissements dans chacune des IDEN ciblées par le programme. En 2001 par exemple, 200 écoles ont été équipées de points d'eau et de blocs sanitaires. Ce qui aura contribué à augmenter le pourcentage d'écoles avec des latrines fonctionnelles (27.2% en 1997) et des latrines pour filles (9.7% en 1997).

#### 3.5.2 Mobilisation sociale

Un des volets les plus importants et pour lesquels l'UNICEF s'est peut-être le plus impliquée est sans conteste la mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des filles en particulier pour les deux périodes d'inscription au CI. En 1997, la campagne organisée dans 25 départements a ciblé 2.500 écoles avec environ 10.000 enseignants et 500.000 élèves dont 220.000 filles. Pour la seule année 2001, la campagne d'inscriptions au CI a permis d'enrôler

1 - Il serait intéressant de vérifier lors de l'enquête complémentaire, l'effectivité de cette démultiplication et des changements de comportements professionnels éventuellement induits.

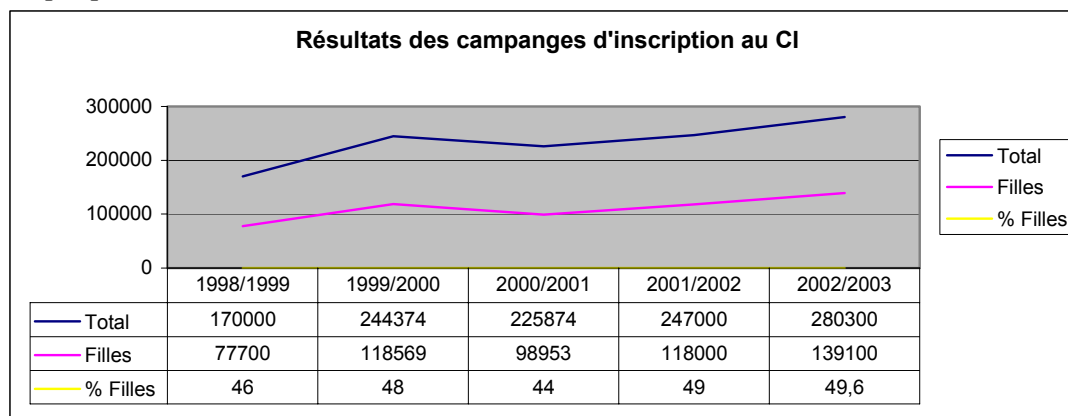
245.000 enfants dont 119.000 filles (48 %) soit une augmentation de 20.000 unités par rapport aux deux précédentes campagnes. Malgré le fléchissement observé en 2001, la courbe de progression dans cette activité est bien satisfaisante (cf. graphique 4).

Les médiations de cette mobilisation sociale sont multiples et multiformes (affiches – spots publicitaires – supports publicitaires - émissions radiophoniques et télévisuelles - séances d’animation dans les quartiers et villages – forums de discussion – porte-à-porte – etc.). Quant aux messages véhiculés, ils ont tous trait aux avantages et bénéfices socio-économiques pouvant être tirés par la communauté, la famille ainsi que les filles, dans un investissement scolaire. L’accent est aussi mis sur les pesanteurs socioculturelles, les tabous à vaincre et la façon d’y parvenir.

Les célébrations de la « Quinzaine de la femme » et/ou de la journée du 8 mars constituent des moments forts pour des plaidoyers en faveur de la scolarisation des filles. Le système de tutorat institué dans plusieurs écoles IEFA (cf. expérience IDEN Niore infra) constitue également une forme de mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des filles.

Les segments de la société sensibilisés sont très diversifiés : autorités gouvernementales – élus – chefs religieux et coutumiers – entreprises publiques et privées – partenaires au développement – regroupements de femmes – etc. Pour contribuer à cette sensibilisation, plusieurs types d’organisations ont été sollicités : ASC de quartiers - Volontaires du Service civique – FAWE – syndicats – Association des imans – Communicateurs traditionnels – Comité national des enseignantes pour la SCOFI (voir encadré 1 page suivante). Cette dernière organisation, à travers ses comités départementaux notamment, mène un important travail de mobilisation sociale et de soutien scolaire en faveur des filles, grâce notamment à l’IEFA. C’est ainsi par exemple que pendant les grandes vacances de 2002, le CNEPSCOFI a favorisé l’ouverture de 227 classes de cours de vacances avec 11 161 enfants dont 9381 filles (Rapport bureau national CNEPSCOFI).

Graphique 4 :



Source : D’après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

## Encadré 1 :

**SCOLARISATION DES FILLES**

## Les enseignantes sonnent la mobilisation

FATICK — RÉUNIES DU JEUDI 24 au samedi 26 août 2000, les femmes enseignantes du Sénégal ont réitéré leur engagement et leur totale disponibilité à relever le défi de la scolarisation des filles et le maintien de celles-ci à l'école. Elles ont saisi l'occasion du séminaire national des femmes enseignantes organisées en comités départementaux de promotion pour la scolarisation des filles (CIDPSOX-F) pour engager tous les enseignants et toutes les enseignantes à mener des actions qui facilitent, à court terme, l'accès, le suivi et le maintien des filles à l'école. Cet objectif fixé, la présidente du comité national pour la promotion de la scolarisation des filles l'épaulée par le

fini que "depuis 1985, les enseignantes du Sénégal et tous les partenaires se sont engagés dans la dynamique de faire disparaître la sous-scolarisation des filles". Madame Assarou Ly Niang note, d'ailleurs, avec satisfaction, les résultats significatifs qui ont été enregistrés. Cependant, souligne-t-elle, "il faut reconnaître que des efforts restent à faire et les taux d'abandons et de redoublement sont toujours élevés chez les filles".

C'est cela qui a motivé les femmes enseignantes, avec la collaboration de l'UNICEF et du ministre de l'Éducation nationale, à consacrer une bonne partie de leurs temps, en ces grandes vacances scolaires, à réfléchir sur les voies et

moyens d'atteindre ces objectifs. Elles ont voulu ainsi se réunir pour élaborer des plans d'action, à court terme, qui leur permettent de régler, définitivement, la sous-scolarisation des filles.

Ainsi, un plan de mobilisation sociale a été élaboré pour les inscriptions du mois d'octobre 2000, au CI. Les femmes enseignantes ont, en outre, mis sur pied un plan national en matière d'accès, de suivi et de maintien des filles pour 2000-2001. Il s'y ajoute le plan national de suivi des comités départementaux de promotion pour la SCOFI qui intervient au niveau de la base. En 1995, lors du lancement de la campagne de sensibilisation pour la scolarisation des filles, le taux était de 46,6%. Il a atteint, aujourd'hui, 69 % ; un taux qui représente un bond quantitatif en matière de TBS filles. Le recrutement, pour l'année scolaire à venir, n'a pas répondu aux attentes des enseignantes pour la première phase du mois de mai. Beaucoup de facteurs, qui ont été identifiés, sont à l'origine de ce mauvais résultat. Une collaboration étroite avec les ITEN a été préconisée pour surmonter toutes les difficultés et obtenir des résultats satisfaisants.

MOHAMADOU SAGNE

Le soleil du 28/08/2000

Sans être exhaustif, le recensement des articles publiés dans la presse écrite et relatifs à la scolarisation des filles et à la promotion de la femme (tableau 9), constitue un indicateur de la communication et de l'information suscitée par l'éducation des filles. Si l'on sait que les principaux journaux impliqués polarisent une très grande proportion des lecteurs sénégalais, l'on peut présager de taux de pénétration de la problématique de la jeune à l'école au niveau de l'opinion. Même si l'impact de ces articles ne peut être apprécié, le stock d'informations reste important. Outre ces articles de presse, il importe d'ajouter à la campagne d'information et de sensibilisation : 2 films réalisés sur la question (« forum de Fatick » – « Croisade pour l'éducation des filles ») - 12 spots publicitaires sans compter la multitude d'émissions radio et télé.

Tableau 9 : Scolarisation des filles et promotion de la femme

Journaux	1997	1998	2000
<i>Le soleil</i>	9	7	4
<i>Walf Fadjri</i>	4	8	8
<i>Sud Quotidien</i>	2	3	8
<i>Matin</i>	9	7	5
<b>Total</b>	24*	25**	25***

Source : Service documentation Unicef Dakar

\* sur un trimestre environ

\*\* sur un semestre

\*\*\* sur deux mois

### 3.6 Des résultats globaux satisfaisants

En se référant aux objectifs assignés à l'IEFA, les résultats obtenus dans l'ensemble sont satisfaisants (tableau 10) même si des efforts demeurent nécessaires, notamment en ce qui concerne l'implication effective et financière des collectivités locales pour renforcer la qualité des apprentissages et de l'environnement des écoles. De manière spécifique, les résultats en termes d'accès sont largement satisfaisants. L'objectif de TBS global est atteint à plus de 95 % avec un score de 71.6 en 2002. Pour l'accès des filles, l'objectif est atteint à plus 92 % avec 67.6 de TBS en 2002. L'écart entre filles et garçons a été diminué plus que ce qui était envisagé (50 %) car la différence est passée de 13.7 en 1997 à 7.9 en 2002 ; ce qui représente 57.6 de réduction. En termes de qualité, les efforts fournis ont donné des résultats tangibles dans les écoles ciblées, même si une masse critique n'est pas encore obtenue pour l'ensemble du pays. Il en est de même pour la gestion et le pilotage du système. Cependant, l'analyse des montants des dépenses effectuées pour les trois aspects révèle un poids prépondérant pour la rubrique qualité (64.45 %) contre 20.29 % pour l'accès et 15.25 % pour la gestion et le pilotage du système.

Tableau 10 : Synoptique de la réalisation des objectifs de l'IEFA

	O bjectifs	Dépenses <sup>1</sup>	Contribution collectivités locales	Taux de réalisation
ACCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elargir l'accès à l'éducation de base de 69% à 75% en moyenne</li> <li>• Porter le taux d'accès des filles de 65% à 73%</li> <li>• Réduire de 50% l'écart entre filles et garçons</li> </ul>	231 985 \$us	Mobilisation sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• T</li> <li>• S</li> <li>• S</li> <li>• A</li> </ul>
QUALITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer sensiblement les conditions d'apprentissage en classe et l'environnement scolaire</li> <li>• Appuyer l'élaboration d'un curriculum intégrant l'éducation aux droits humains, l'approche genre, la santé, l'hygiène, la nutrition, la prévention contre des pathologies comme le paludisme, le VIH/SIDA</li> <li>• Renforcer la capacité des enseignants à mettre en œuvre les nouvelles composantes du curriculum</li> <li>• Renforcer le système et la régularité d'évaluation des acquis scolaires</li> </ul>	736936 \$us	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S</li> <li>• A</li> <li>• S</li> <li>• S</li> </ul>
GESTION ET PILOTAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la gestion locale des établissements scolaires</li> <li>• Renforcer les bases de données au niveau national, régional, local</li> <li>• Former les planificateurs et gestionnaires</li> <li>• Renforcer le suivi et l'évaluation des activités du programme</li> </ul>	174 363 \$us	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M</li> <li>• S</li> <li>• T</li> <li>• S</li> <li>• T</li> <li>• S</li> </ul>
		1143284 \$us		

S : Satisfaisant – TS : Très satisfaisant – A : Atteint – M : Moyen

1 - Les sommes indiquées, bien que s'étalant sur la période 1997-2002, ne couvrent pas toutes les dépenses liées à l'IEFA. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une évaluation financière de l'IEFA, mais seulement de donner une idée de la part accordée aux trois sous composantes que sont l'accès, la qualité, la gestion et le pilotage du système.

Sources : D'après les fiches de dépenses du Programme Education Unicef- Dakar

Au total, l'on peut dire que les points forts de l'IEFA sont nettement plus importants que ses points faibles.

a) Quelques points forts

- Mobilisation des décideurs nationaux
- Plaidoyer et mobilisation pour l'inscription des filles à l'école
- Production d'indicateurs de suivi et d'évaluation
- Stock de formation des autorités scolaires, responsables au niveau central ainsi que des IDEN en planification, gestion des établissements, etc.
- Mise à disposition d'intrants pour l'amélioration de l'environnement des apprentissages.

a) Quelques points faibles de l'IEFA

- Faiblesse relative de l'amélioration de la qualité des apprentissages par rapport à l'accès des filles à l'école
- Non formation des élus locaux en particulier dans la gestion des compétences transférées, notamment en matière d'éducation des filles.

## 4. Des expériences réussies

### 4.1. L'éducation des filles à l'Ecole Ndiarème B de Guédiawaye

#### a) *L'établissement et son environnement*

L'établissement (ex Pikine 22) est située dans une banlieue dakaroise relativement déshéritée avec un fort taux d'analphabétisme chez les parents. Les jeunes filles s'adonnaient notamment au petit commerce dans les rues si elles n'étaient pas confinées à la garde des tout petits.

En 1996 année d'affectation de la directrice<sup>1</sup>, l'école comptait 6 classes (l'équipe pédagogique avait déjà duré dans l'école) contre 12 classes actuellement avec 13 enseignants dont 4 femmes. Le manque de discipline notoire et la faiblesse de la qualité de l'éducation constituaient les principaux problèmes.

#### b) *Productions et valeurs ajoutées*

Pour un meilleur accès des filles :

- Inscription sous réserve de jeunes filles ne disposant pas de pièce d'état civil
- Dérogation pour des jeunes filles âgées de 8 ans
- Mobilisation de groupements féminins et d'ASC du quartier
- Visites de courtoisie
- Recours à des volontaires du Service civique national affectés dans la collectivité

Pour le maintien et l'amélioration de l'environnement

- Partie prenante de « l'Ecole amie des filles »
- Partie prenante du dispositif des épreuves standardisées par l'IDEN de Guédiawaye
- Cours d'appui et de renforcement avec l'appui des membres des ASC
- Opération portes ouvertes lors de la remise des résultats des compositions
- Cours de renforcement généralisés pour le CM2 car beaucoup d'enfants avaient des difficultés à travailler à la maison
- Mise en place d'une coopérative scolaire et d'UCB (Unité Coopérative de Base) dans les classes et dont le montant des cotisations est laissé à l'appréciation des élèves. Si la coopérative mère de l'école s'occupe notamment des grosses dépenses de réparation par exemple, les UCB prennent en charge des dépenses au niveau de la classe
- Mise en place de « points de vente fournitures » grâce à l'ONG Aide et Action
- Coopération avec l'UNICEF et Plan International

#### c) *Facteurs de réussite*

Entre autres facteurs ou déterminants de la réussite de cette directrice qui n'a pas pourtant reçu de formation spécifique en leadership féminin, on peut noter :

- l'engagement moral
- l'instauration d'un climat apaisé pour un travail profitable
- La discussion préalable avec l'équipe pédagogique de toutes les initiatives
- La mobilisation et l'implication effective d'acteurs du milieu.

---

1 - Présidente du Comité départemental pour la SCOFI

Tous ces éléments intègrent les conditions requises pour une « Ecole amie des filles » efficace. Dès lors, il est permis de penser que ce stock de compétences, d'avantages comparés, disponibles au niveau de l'établissement autorise une internalisation gage d'une pérennité des actions développées et/ou pouvant être envisagées.

Photo 1 : Un environnement de travail accueillant

Toilettes

Robinets

## 4.2 Le tutorat à l'IDEN de Nioro

Le cadre de référence de cette expérience de tutorat (voir encadré 2) est le Plan d'action pour la scolarisation des filles (97-2001) élaboré par l'IDEN afin d'inverser les tendances d'une situation scolaire peu luisante dans un département où le taux d'analphabétisme dans les familles est élevé, avec des revenus relativement faibles. Ce qui explique dans une certaine mesure l'implication des filles dans des activités domestiques et/ou pouvant améliorer un tant soit peu les revenus familiaux. En 1996/97, le taux de scolarisation au niveau de l'IDEN s'élevait à 37 % quand celui des filles était de 28 %. Le taux d'abandon de ces dernières se chiffrait à 35 % pour un taux de redoublement de 44 % et un taux de promotion de 19 %. La proportion d'enseignantes dans le département était faible et aucune d'elles n'occupait un poste de direction d'école.

### *Encadré 2 : Synoptique du tutorat (monitorat) dans la circonscription scolaire de Nioro*

<b>Option</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bénévolat + discrimination positive en faveur de jeunes titulaires du BFEM et originaires des localités concernées ou habitant la zone d'intervention</li> <li>* Implication et responsabilisation des populations concernées</li> <li>* En lieu et place d'actions dispersées, favoriser une synergie d'ensemble</li> </ul>
<b>Maturation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Processus de maturation de deux ans environ</li> </ul>
<b>Principes directeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sélection sur dossier</li> <li>* Directeurs responsables de l'expérience</li> <li>* Recrutement et gestion des tuteurs relèvent d'un Comité mis en place au niveau de l'établissement et comprenant des représentants des populations</li> <li>* Formation des facilitateurs assurée par une équipe pluridisciplinaires comprenant des spécialistes de plusieurs services socio administratifs du Département</li> </ul>
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* 18 « grandes écoles », 3 écoles chefs lieu arrondissement , 8 écoles de communauté rurale ont été ciblées</li> <li>* 3 facilitateurs / école de 12 cl. ; 2 facilitateurs / école de moins de 12 cl. ; 2 facilitateurs / école chef lieu arrondissement soit un total d'environ 64 tuteurs</li> <li>* Environ 10 heures de renforcement et 9 heures d'activités pratiques suivant un emploi du temps négocié avec le milieu et très flexible</li> <li>* Suivi médical des filles fragiles</li> <li>* Pécule de 10 000 FCFA par moniteur et par mois versé par le Comité (voir annexe 3)</li> </ul>
<b>Outils et procédures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Fiche de renforcement établie par le maître titulaire et visée par le directeur (voir photo2 )</li> <li>* Fiche technique d'exécution des tâches établie par le moniteur appréciée par le directeur puis remise au maître titulaire</li> </ul>
<b>Résultats et effets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le tutorat apparaît comme une forme de fidélisation au service de l'éducation car une dizaine environ de facilitateurs sont devenus des volontaires de l'éducation</li> <li>* Le taux de réussite au CFEE est passé de 43% en 1996/97 à 52% en 2000</li> <li>* Le nombre de directrices d'école est passé de 0 à 2</li> <li>* Forte demande de continuation par la population après cessation de l'expérience</li> </ul>
<b>Limites</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* En tant qu'expérience, le projet a retenu un échantillon relativement très important</li> <li>* Non légitimation, non valorisation institutionnelle de l'expérience</li> </ul>

Photo 2 : Modèle de fiche de renforcement pour l'expérience du tutorat à Nioro

## 5. Effets d'entraînement induits

Même si l'IEFA n'est pas le seul élément de contribution, il n'en demeure pas moins qu'elle a participé à l'évolution positive de certains indicateurs du système éducatif sénégalais, sans compter les effets induits dans l'environnement socio-administratif.

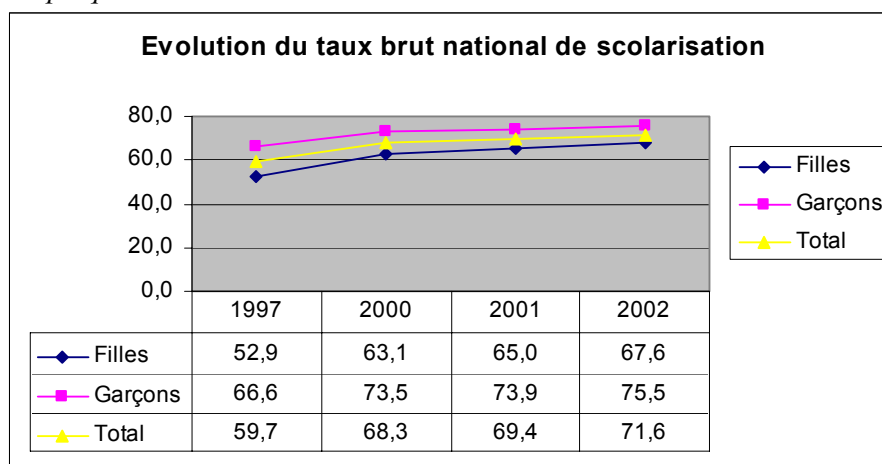
### 5.1 Amélioration de l'accès et de la qualité

Comme le montre le graphique 5, le TBS national a gagné 11.9 points entre 1997 et 2002. Et la contribution du TBS des filles dans ce croît est nettement perceptible avec une marge de progression de 14.7 pour la même période. Il en est de même pour le TNS (graphique 6) qui, après un fléchissement d'environ deux points en 2000, a fait un bond de 7.6 points en deux ans, soit une taux moyen annuel de progression d'environ 3.8.

Les ratios élèves /classe et élèves/maîtres ne sont pas en reste dans cette évolution d'ensemble comme en atteste le graphique 7. Le ration manuels/élève qui était de l'ordre de 1/3.5 en 1997, est estimé à 1/2.15 en 2002 (M.E : 2003).

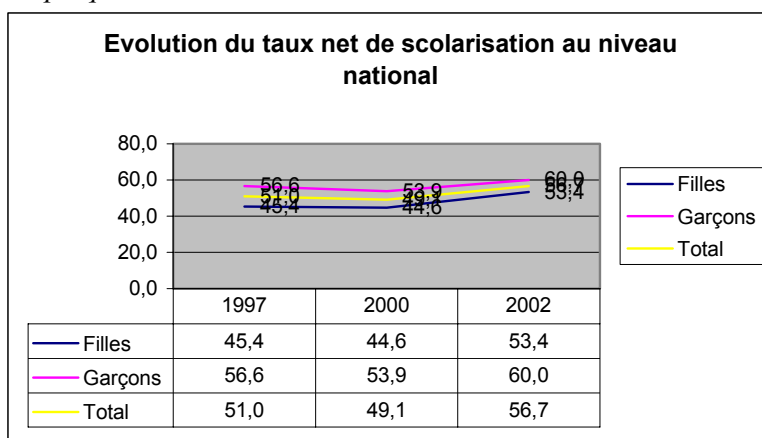
La distance école/domicile qui a sensiblement diminué grâce à de nouvelles constructions en particulier dans la zone IEFA, a aussi contribué à l'amélioration de l'accès.

Graphique 5 :



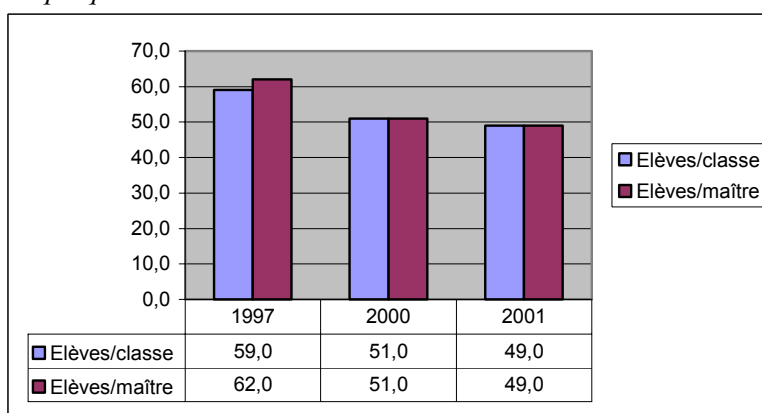
Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

Graphique 6 :



Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

Graphique 7 : Evolution de certains ratios



Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

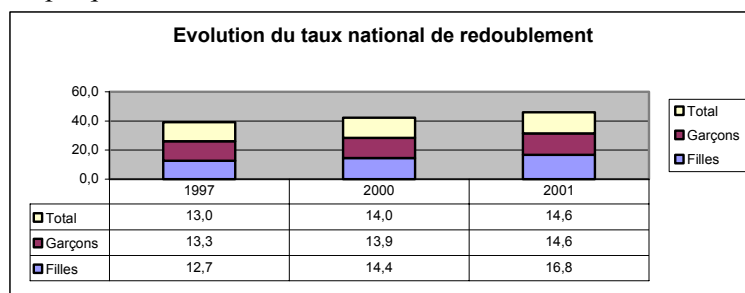
Si le problème de l'accès dans l'élémentaire semble en bonne voie de résolution, il n'en est pas de même pour la qualité. En effet, l'on note que des efforts restent à faire pour inverser la tendance à la hausse du taux national de redoublement (graphique 8). Le poids du taux de redoublement chez les filles dans cette situation est manifeste. Les taux de déperdition (moyenne nationale de 2.9 en 1997 contre 5.5 en 2000 – score des filles 3.8 en 1997 à 8.0 en 2000) et d'achèvement de l'élémentaire (graphique 9) demeurent encore relativement insatisfaisants notamment pour les filles. Le taux d'abandon au CI est passé de 11.5 % en 2001 à 12.4 % en 2002. Ici aussi, les filles abandonnent un peu plus que les garçons (M.E : 2003). Tout cela augmente bien sûr le nombre d'années/élèves nécessaires pour former un diplômé de l'élémentaire qui est estimé en moyenne à 14.6 en 2002 pour 16.2 au niveau des filles (M.E : 2003).

Quand bien même le taux de réussite au CFEE a connu un croît de 3.6 entre 2000 et 2001, les résultats aux tests du MLA<sup>1</sup> administrés en 2000 demeurent insuffisants : moins de 0.5 % sont parvenus au seuil global de maîtrise désiré (DML) de 74 % ; 30.2 % pour le seuil minimum de maîtrise (MML) de 50 %. Relativement au MML, les garçons dépassent les filles avec un

1 - Performances globales en français, mathématique et vie courante

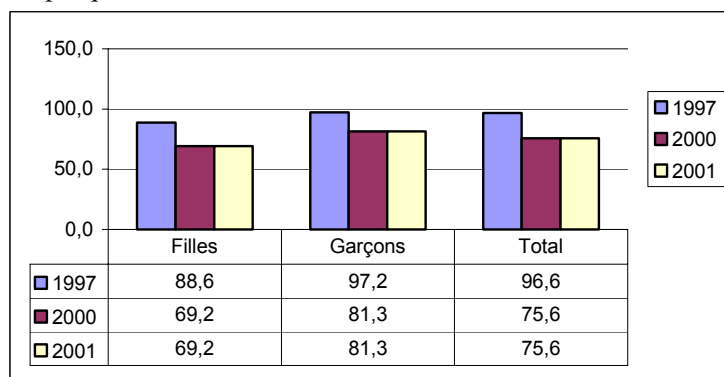
écart de 2,5 points. Par ailleurs, le taux de promotion indique aussi un certain déficit de qualité. En effet, après un gain de 6 points entre 98-99 et 1999-2000, une baisse est constatée depuis 2000-2001. (M.E : 2003).

Graphique 8 :



Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

Graphique 9 : Evolution du taux national d'achèvement de l'élémentaire



Source : D'après rapports techniques annuels IEFA-Sénégal

Pourtant, la qualification des maîtres au niveau national a connu des progrès assez sensibles entre 2001 et 2002 où le nombre d'enseignants certifiés est passé de 21.304 à 34.484 (5.295 à 5.588 pour les enseignantes) ; ce qui n'est pas le cas dans la zone IEFA (voir plus haut). Dans quelle mesure cette potentialité qu'est la certification a-t-elle été utilisée, mise ne œuvre ?

Grâce entre autres à la dynamique IEFA, la proportion de femmes enseignantes a atteint 25 % de l'effectif total en 2000. Cette évolution s'est faite avec plusieurs promotions d'enseignantes à des fonctions de directrices et d'inspectrices de l'enseignement.

## 5.2 Rénovations pédagogiques et administratives

La mise en place de Collectifs de directeurs apparaît comme une des principales innovations organisationnelles et pédagogiques induites dans la zone IEFA. En tant que structure de réflexion et de concertation, cadre de pilotage de la qualité au niveau zonal, le collectif (ou comité) est une voie efficace et efficiente de renforcement des compétences et des champs d'actions des directeurs en adéquation avec la politique de décentralisation/ déconcentration. Ce qui lui permet entre autres de renforcer les nécessaires rapports de coopération entre

l'école, les collectivités locales, les APE et les CEM, pour accroître et pérenniser leur participation effective à la gestion de l'école. (cf. Annexe 2). En 2002, on dénombre dans la zone IEFA 192 collectifs regroupant 2798 directeurs d'écoles élémentaires, 10.258 maîtres, 467.822 élèves dont 209 637 filles (45 %).

Sachant qu'une des activités majeurs de ces collectifs est de favoriser l'émergence de plans d'actions annuels dérivés de projets d'école, l'on peut considérer qu'il existe en 2002 au moins il 2798 projets dans la zone. Les avantages comparatifs de tels projets pour l'amélioration de l'efficacité des établissements étant multiples, nul doute que l'amplification, la consolidation d'une telle dynamique ne peut que contribuer à l'amélioration de la qualité des apprentissages.

Selon les témoignages de cadres des services centraux de l'éducation, les missions de micro planification (à l'occasion des campagnes de recrutement au CI) ont permis d'installer au niveau des IDEN un bon réflexe sur l'utilisation des maîtres et des locaux : les écarts entre maîtres recrutés / maîtres craie en maie sont maintenant mieux cernés.

Par ailleurs, les différents acquis de cet exercice mené deux fois par an explique la demande des IA de prendre en charge à partir de 2003 cette activité. C'est là un exemple d'internalisation réussie.

### 5.3. Dispositif réglementaire et mesures budgétaires

La dynamique IEFA articulée au programme d'amélioration de la protection de l'enfance en situation difficile n'a pas été sans influencer sur les dispositions introduites dans la nouvelle constitution sénégalaise et consistant à reconnaître les droits des enfants. C'est là une avancée majeure.

Avec l'IEFA, certains aménagements ont été implicitement reconnus par le dispositif réglementaire : l'inscription provisoire d'enfants, notamment des filles qui ne disposent pas encore de bulletin de naissance.

La volonté politique du Gouvernement sénégalais de retenir l'éducation en général, la scolarisation des filles en particulier comme une priorité explique dans une large mesure, plusieurs décisions parmi lesquelles l'augmentation du nombre de volontaires à recruter chaque année. Le quota est passé de 1200 à 2000 en 1999. L'évolution de la répartition du budget PTIP (Programme triennal d'investissement public) selon les secteurs (tableau 11) est une autre illustration de cette volonté comme l'est aussi la part des budgets de fonctionnement octroyés à des départements intéressés à l'éducation en général. (tableau 12).

*Tableau 11 : Evolution de la répartition du budget PTIP selon les secteurs (en %)*

Secteur	1997-1999	1998-2000	
Primaire	30		
Secondaire	10		
Tertiaire	20		
Quatenaire	40	40	
Total	841.1 milliards CFA		

Sources : MEFP, Perspectives triennales 1997/1999

Tableau 12 : Evolution du budget de fonctionnement (en %) de certains ministères

Ministère	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Santé et Action sociale	7.3	7.7	7.8	8.25	7.28		
Education nationale	32.7	34.0	32.9	32.0	31.0		
Jeunesse et Sports	1.3	1.2	1.1	1.2	1.1		
Femme, Enfant, Famille	0.3	0.3	0.3	0.5	0.5		
Hydraulique	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		
<b>Total B. national</b>	<b>258600.000 000</b>	<b>257 100 000 000</b>	<b>268 060 224 000</b>	<b>289 142 900 000</b>			

Sources : MEFP, Lois de finances

#### 5.4 Promotion sociopolitique

Quand bien même la volonté politique d'appuyer l'éducation des filles est proclamée par les autorités dirigeantes, il reste constant que les promotions politique et administrative des femmes reste encore relativement timide. La gente féminine est sous représentée dans des institutions comme le Gouvernement, l'Assemblée nationale, les Conseils locaux. Par exemple, en 2000, il y avait 12 % de femmes à l'Assemblée nationale et 10 % au Gouvernement (Le matin : 27/6/2000) ; ce qui représente une évolution par rapport aux précédentes législatures. Cependant, force est de reconnaître que l'approche genre est dorénavant prise en compte dans la plupart des programmes et plans d'action, ce qui augure d'une nouvelle perception de la citoyenneté féminine avec des modèles de référence pouvant aider à l'amélioration de la scolarisation des filles.

Un autre acquis de l'IEFA dans la promotion sociopolitique est sans conteste le développement de la Bonne gouvernance locale. En effet, avec les Collectifs de directeurs ou les CDEPSCOFI, il se développe des actions et des relations qui fortifient la gouvernance à la base en ce qu'elles participent au renforcement des capacités de négociation de ces acteurs impliqués dans l'IEFA en particulier et qui du coup, sont reconnus comme des partenaires essentiels par les autorités administratives (par exemple participation des CDEPS à des comités départementaux de développement pour la semaine de l'école ou pour la quinzaine de la femme – renforcement de la collaboration entre IDEN et CEDPSCOFI qui sont devenus comme des « bras armés » pour le recrutement et le maintien des filles à l'école).

Bien sûr, ceci ne peut que contribuer à une meilleure défense de la politique de scolarisation des filles avec des valeurs sociales ajoutées indéniables. En particulier l'émergence de nouveaux modes de coopération et d'interaction (intra et inter-écoles) comme des manifestations culturelles, sportives lucratives pour le financement à la base, de certaines activités liées à la scolarisation des jeunes filles (cf. photo 3).

Photo 3 : Un IDEN et quelques instituteurs devant livrer un match de gala en faveur de la scolarisation des filles

### 5.5 Evolution des CAP en scolarisation des filles

Même si l'on ne dispose pas de données relatives à une seconde enquête CAP (voir propositions d'enquête complémentaire), les scores réalisés dans l'admission des filles à l'élémentaire tels qu'ils ressortent des différents rapports annuels, autorisent à penser que certaines des raisons invoquées pour la non scolarisation des filles au Sénégal (tableau 13) ne sont plus tellement de mise ou ont suffisamment changé. Les traditions familiales au sens où elles incluent « le refus du père » « l'aide aux parents » « négligence des parents » avec un pourcentage cumulé de plus de 50 % des raisons avancées, sont en voie d'être vaincues. Par contre, la deuxième principale raison « Résultats insuffisants » (17.5 %) qui procéderait d'une croyance en un handicap intellectuel de la fille qui ne lui permet pas de bien réussir à l'école, mérite une attention particulière du fait des résultats observés en matière de qualité (cf. supra) pour ne pas ancrer définitivement ce préjugé chez bon nombre de parents.

Tableau 13 : Les raisons de la non scolarisation des filles selon les parents au Sénégal

	Homme	Femme	Total
Manque de moyens		4.8	2.5
Négligence des parents	5.3	9.5	7.5
Refus du père	10.5	14.8	12.5
Pas d'extrait de naissance	10.5	4.8	7.5
Doit aider les parents	21.1	23.8	22.5
Tradition familiale	5.3	4.8	5.0
Pour cause de maladie	10.5	9.5	10.0
Absence des parents		4.8	2.5
Résultats insuffisants	21.1	14.3	17.5
Autre	15.8	9.5	12.5
Total	100	100	100

Source : UNCEF/BRAOC : 2001

## **5.6 Réseau partenarial**

Si l'IEFA a pu permettre de développer de très bons rapports de partenariat avec les services centraux et déconcentrés de plusieurs départements ministériels concernés par l'éducation des filles parce que les hautes autorités nationales ont été convaincues de cette nécessité et des avantages qui en découlent, sa base de soutien populaire demeure encore assez restreint. Autrement dit, le spectre des acteurs impliqués et mobilisés (ONG – Collectivités – autres initiatives) constamment et non de manière ponctuelle lors des campagnes d'inscription, reste confiné pour l'essentiel à quelques ONG et regroupements comme le FAWE et le Comité des femmes enseignantes. Le réseau actuel apparaît comme un espace de synergie relativement restreint par rapport par exemple aux multiples associations et regroupements en faveur de la promotion des femmes. C'est là le vivier à explorer et à impliquer plus largement et plus fortement. Il importe aussi d'identifier d'autres domaines de convergence à maximiser (par exemple le programme de bourses d'excellence) avec notamment EDDI de l'USAID.

## 6. Facteurs de réussite

### 6.1 Contraintes générales

Le système éducatif sénégalais en général, et l'éducation de base en particulier demeurent confrontés à des contraintes générales (tableau 14) qui si elles n'étaient pas partiellement ou totalement levées, peuvent constituer des facteurs de ralentissement de l'IEFA. Si parmi celles persistantes, certaines comme le domaine de définition de l'Ecole nouvelle ou le rythme de mise en œuvre des programmes relèvent de décisions politico administratives qui peuvent être prises assez facilement, d'autres contraintes par contre ne peuvent être levées sans un véritable dialogue social. C'est le cas par exemple de la non implication des élus locaux, du nombre de jours effectifs de classe pour cause de mouvements sociaux.

Tableau 14 : Eléments de contexte handicapants

Quelques contraintes majeures	En voie d'être levée	Persistante
Définition claire de l'Ecole nouvelle		x
Non adéquation entre temps scolaire et temps social		x
Non implication effective des élus locaux		x
Déficit en capacités locales de mise en œuvre de la stratégie	x	
Lourdeurs et complexité des procédures entraînant des retards dans la mise en œuvre des programmes	x	
Pauvreté des familles qui n'ont pas une bonne perception de l'utilité de l'école		x
Inexistence de programmes de formation des élus et leaders locaux		x
Viabilité des matériaux pour la construction	x	
Difficulté à atteindre les enfants des zones enclavées et des terroirs de résistance à l'école		x
Nombre de jours sans classe du fait de mouvements sociaux		x
Hygiène, santé et protection au niveau des écoles	x	
Taux d'encadrement et de suivi des maîtres	x	

### 6.2 Contraintes spécifiques à l'IEFA

Quant à l'IEFA, elle demeure confrontée à quelques contraintes ou difficultés qui sont relativement plus difficiles à lever, ou du moins demandent un temps plus long. Il s'agit notamment

- des ressources (humaines – financières - matérielles – organisationnelles) nécessaires pour porter l'initiative à la base ;
- de mesurer l'impact des productions médiatiques et de la mobilisation sociale ;
- d'élargir et de pérenniser un plus grand réseau de partenaires à la base de l'Initiative ;
- d'éliminer les biais dans les manuels et procédures d'enseignement / évaluation ;
- de résorber le déficit en maîtres formés et en outils pour l'enseignement du genre ;
- de mitiger les postures socioculturelles défavorables à la scolarisation des filles.

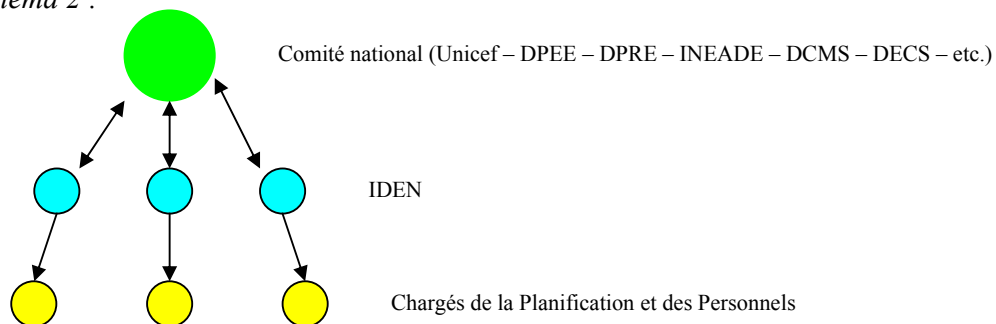
### 6.3 Facteurs de maximisation

Au moins, six facteurs de réussite, de maximisation des acquis et ressources disponibles pour l'IEFA peuvent être exploités.

- **Un fort degré d'engagement moral des communautés et bénéficiaires** : Par exemple, malgré leur domination supposée dans l'espace socio-culturel traditionnel, les femmes font montre d'un dynamique socio-économique notoire, en particulier à travers de leurs groupements qui sont réputés respecter leurs engagements car les échanges holistiques y sont très vivaces et les formes de solidarité, de sanctions sociales très efficaces.
- **La recherche constante de l'équilibre entre *Quantité et Qualité*** : Si la quantité a trait au besoin d'admettre le plus d'enfants dans le système, la Qualité se rapport à ce que les élèves savent et peuvent faire pour profiter de leur éducation. Un accroissement démesuré de la quantité peut impacter négativement la qualité.
- **Un style de management favorisant la pro activité et la créativité** Le type de management adopté favorise à des degrés divers, l'éclosion de potentialités, l'esprit d'initiative, en somme la pro activité chez les acteurs concernés et impliqués. La collégialité, l'implication de tous sont des garanties de succès. Par exemple une coordination nationale relativement forte mais avec des relais locaux, ne permet pas d'avoir une emprise suffisante sur le quotidien. Les fonctions de représentation risquent de devenir l'essentiel, pour ne pas dire l'exclusivité. Par contre, si l'équipe d'animation est faible, la dissémination des produits est très restreinte ; ce qui à terme est source de frustrations, de désengagement de la part des membres. Le style charismatique, même s'il permet une forte mobilisation à un moment donné, ne garantit pas la durabilité de cet engagement quand on sait que le capital symbolique entendu comme fonds d'honneur, de prestige, de réputation accumulé, de "*pouvoir imparti à ceux qui ont obtenu assez de reconnaissance pour être en mesure d'imposer la reconnaissance*" (Bourdieu, 1987 : 164) est un capital essentiellement 'instable', facilement détruit par le soupçon, la critique.
- **Le type d'interactivité communicationnelle instaurée** qui permet d'obtenir plus ou moins facilement une « complicité » apparaissant comme élément de facilitation des rapports de coopération :

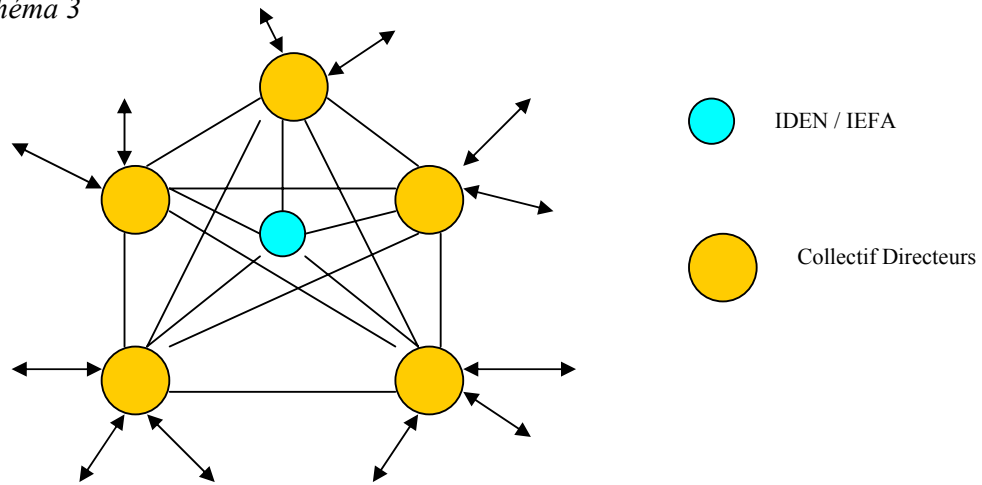
a) Le type pyramidal en vigueur au niveau du Comité de micro planification

Schéma 2 :



b) le type interactif en vigueur au niveau par exemple des collectifs de directeurs

*Schéma 3*



- ***La densité du réseau partenarial*** : Porter à une plus grande échelle l'Initiative suppose un Réseau de partenaires très étendu, diversifié et relativement permanent.

## 7. Quelques pistes de réflexion et d'action

Malgré quelques faiblesses constatées dans la mise en œuvre de l'IEFA au Sénégal, la somme de ses acquis milite en faveur de sa poursuite, de son amplification (pas nécessairement géographique). A cela s'ajoute la nécessité d'une cohérence temporelle et stratégique qu'appellent des documents d'orientation comme le 10<sup>e</sup> plan de développement économique et social, le Programme de Bonne Gouvernance, le PDEF, le nouveau programme pays de l'UNICEF qui ont tous non seulement des échéances au delà de 2006, mais aussi et surtout continuent de faire de l'éducation des filles un domaine de concentration prioritaire. Au demeurant, aller vers une nouvelle étape de l'IEFA suppose certaines conditions quand bien même un cadre de cohérence pour sa pérennisation existe.

Si l'on s'accorde avec Joseph B. Coblentz que i) la pérennité d'une organisation demeure un processus et non un état de perfection qui repose sur trois facteurs essentiels : l'organisation, le financement, l'engagement moral ; ii) l'autofinancement n'est pas nécessairement une condition suffisante et qu'il doit nécessairement y avoir un équilibre entre les trois (si l'un des éléments est relativement faible, l'ensemble risque de ne point fonctionner) ; iii) la durabilité institutionnelle suppose une mise en perspective grâce au déroulement d'un plan stratégique avec des instruments flexibles et proactifs de planification, de suivi et d'évaluation ; iv) sans un engagement moral de tous les membres, et en particulier des animateurs, une organisation a peu de chances de réussir, de se pérenniser et que cet engagement est l'âme même de l'institution (Coblentz, sd), il importe d'adopter un postulat cardinal pour la poursuite /renforcement de l'IEFA : la culture citoyenne, la démocratie participative demeurent des conditions préalables pour la pérennisation de tout programme de développement humain. Autrement dit, l'accès et le maintien des filles à l'école élémentaire ne peuvent véritablement advenir et s'amplifier que par des stratégies de proximité. Sous ce rapport, trois axes principaux de réflexion et d'action pourraient être explorés : a) le renforcement et la valorisation de CAP positives en matière de SCOFI – b) l'instauration d'un réseau de soutien de la SCOFI à la base – c) la redynamisation et l'amplification des « Ecoles amies des filles ».

### 7.1 Renforcer et valoriser les CAP

- ❑ Négocier et faire mettre en œuvre un plan de formation des élus locaux et autres partenaires dans la gestion des compétences transférées en matière d'enseignement élémentaire, en particulier pour l'éducation des filles. Un tel paquet insisterait notamment sur les avantages socio-économiques de l'éducation des filles ainsi que des techniques de mobilisation sociale centrée sur le genre.
- ❑ Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des membres des CDEPSCOFI en leadership féminin afin de leur apporter une valeur ajoutée pouvant renforcer leur engagement et contribuer à leur propre promotion socioprofessionnelle et du coup mieux apparaître comme des modèles à suivre par les jeunes filles.
- ❑ Elaborer et diffuser largement des outils de formation en techniques de mobilisation financière pour des regroupements et comités mobilisés en faveur de l'éducation des filles afin de jeter les bases d'un financement durable à la base.

- ❑ Mener un plaidoyer pour que les autorités centrales de l'Education accordent plus d'attention aux « non dits », aux « invisibles » des rapports des structures déconcentrées. En effet, maintes initiatives porteuses du fait de leur relatif décalage par rapport aux « normes officielles » (par exemple le système du « suppléant de zone »<sup>1</sup> à Niour, « l'école de la demande »<sup>2</sup> ) ne sont ni relatées, ni comptabilisées. Du coup, elles ne peuvent être suffisamment valorisées.
- b) Initier un plaidoyer auprès des autorités scolaires pour aller vers une plus grande flexibilité en vue de mieux se conformer aux exigences d'un environnement économique peu propice et qui oblige les populations à des pratiques ne favorisant pas la scolarisation des filles (cf. mouvements migratoires à Diourbel et Bambey). Ceci reviendrait à tendre vers une plus grande conformité (adéquation) du temps scolaire au temps social des populations et apprenants qui suppose entre autres i) la rupture d'avec le principe de l'unicité de lieu (espaces pédagogiques diversifiés et modulables) et de cible (l'action ne visant pas simplement les filles et leurs parents) ; ii) la rupture d'avec le principe de l'unicité de temps d'après un calendrier scolaire relativement formel et rigide afin que les apprentissages puissent être davantage articulés au rythme des activités quotidiennes et au choix concerté et consensuel des bénéficiaires. Les acquis obtenus par les centres d'alphabétisation fonctionnelle, notamment pour tenir compte des contraintes des auditrices militent en faveur de telles dispositions. Sous ce rapport, un dispositif adéquat (cf. « Ecole nomade » au Nigeria) pourrait accompagner des populations des départements de Bambey et Diourbel qui chaque année, s'installent pendant plusieurs mois aux environs de Touba avant de revenir dans leur terroir d'origine au début de l'hivernage.

## 7.2 Susciter une dynamique de Réseaux

- ❑ Faire advenir les prémisses du dispositif envisagé dans le PDEF et consistant à la mise en place d'une coordination genre au niveau national avec des points focaux dans les centres de responsabilité (DEE – DAEB – DPRE – etc.), dans les centres de mise en œuvre (INEADE) ainsi qu'au niveau régional.
- ❑ Les avantages comparatifs des « comités locaux de directeurs » qui existent dans plusieurs circonscriptions scolaires et qui fonctionnent comme des réseaux d'appui et de solidarité pour des écoles plus performantes justifient pleinement des initiatives hardies pour l'extension de ce système<sup>3</sup> :
  - i) IDEN/IEFA : Réseau des 17 IDEN impliquées dans l'IEFA qui permettrait de développer des relations fonctionnelles pour des échanges d'expériences, de mise en normes de certaines pratiques pédagogiques, etc.

---

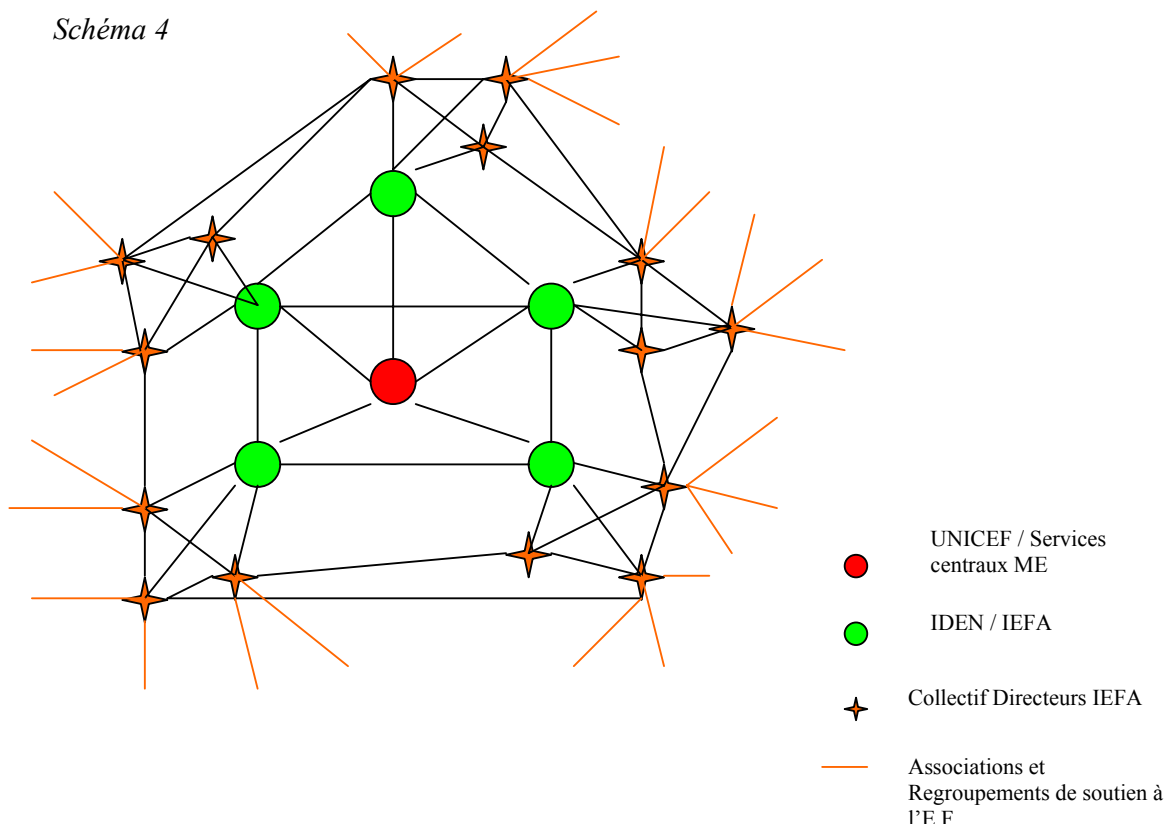
1 - Maître affecté dans une zone afin de permettre à un directeur responsable d'un collectif de directeur d'être relativement déchargé même si son école ne comporte pas 12 classes. Il reste entendu que ce suppléant est immédiatement mis à la disposition d'une école où un enseignant est indisponible.

2 - Bien avant l'officialisation de l'introduction de l'enseignement religieux dans le système, plusieurs classes franco arabes ont été officieusement tolérées et même encouragées par les autorités académiques afin de mieux scolariser dans des terroirs fortement islamisés.

3 - Dans la mesure où le succès, la performance d'un Réseau passent par i) un volontariat, une mobilisation, un engagement constants de ses membres, ii) une fluidité et une permanence des communications intra et externes, iii) une grande disponibilité et une pro activité constante de l'équipe d'animation, iv) des objectifs clairement définis, partagés et poursuivis dans un élan solidaire, v) une durabilité des structures et des moyens, vi) une capacité avérée de production.

- ii) Directeurs IEFA : Dans des zones où il n'existe pas encore de collectifs de directeurs.
- iii) Elus locaux IEFA : Un réseau d'élus locaux (communautés rurales – communes - conseil régional) composé notamment de femmes, pourrait constituer un lobby en faveur de la scolarisation des filles dans les instances concernées et aussi auprès de leurs mandants.
- iv) Etudier les voies et moyens de capitaliser par exemple les acquis du système de mentoring initié dans le cadre de EDDI pour que les CDEPSCOFI deviennent un véritable réseau de partage d'expériences et d'initiatives réussies.

Ceci reviendrait à aller vers un réseautage de l'IEFA avec une toile d'essaimage intégrant les types de réseau pyramidal et interactif (cf. schéma ci-dessous).



### 7.3 Redynamiser et amplifier l'initiative « Ecoles amies des filles »

- ❑ Initier un système de fidélisation autour des « Ecoles amies des filles » en s'inspirant notamment des séances de 'xaass' (déclaration publique sur l'honneur) à la veille d'une grande bataille. Chaque concerné devrait par exemple indiquer publiquement dans quel domaine spécifique il supporterait l'éducation des filles. Sous ce rapport, les Groupements de Promotion féminine (GPF) usent de médiations relativement efficaces et qui font que pour l'essentiel, les membres s'acquittent de leurs obligations.
- ❑ Etudier la mise en place d'un système d'incitation et d'émulation des collectivités locales pour l'éducation des filles tout en engageant un plaidoyer pour l'intégration de l'éducation

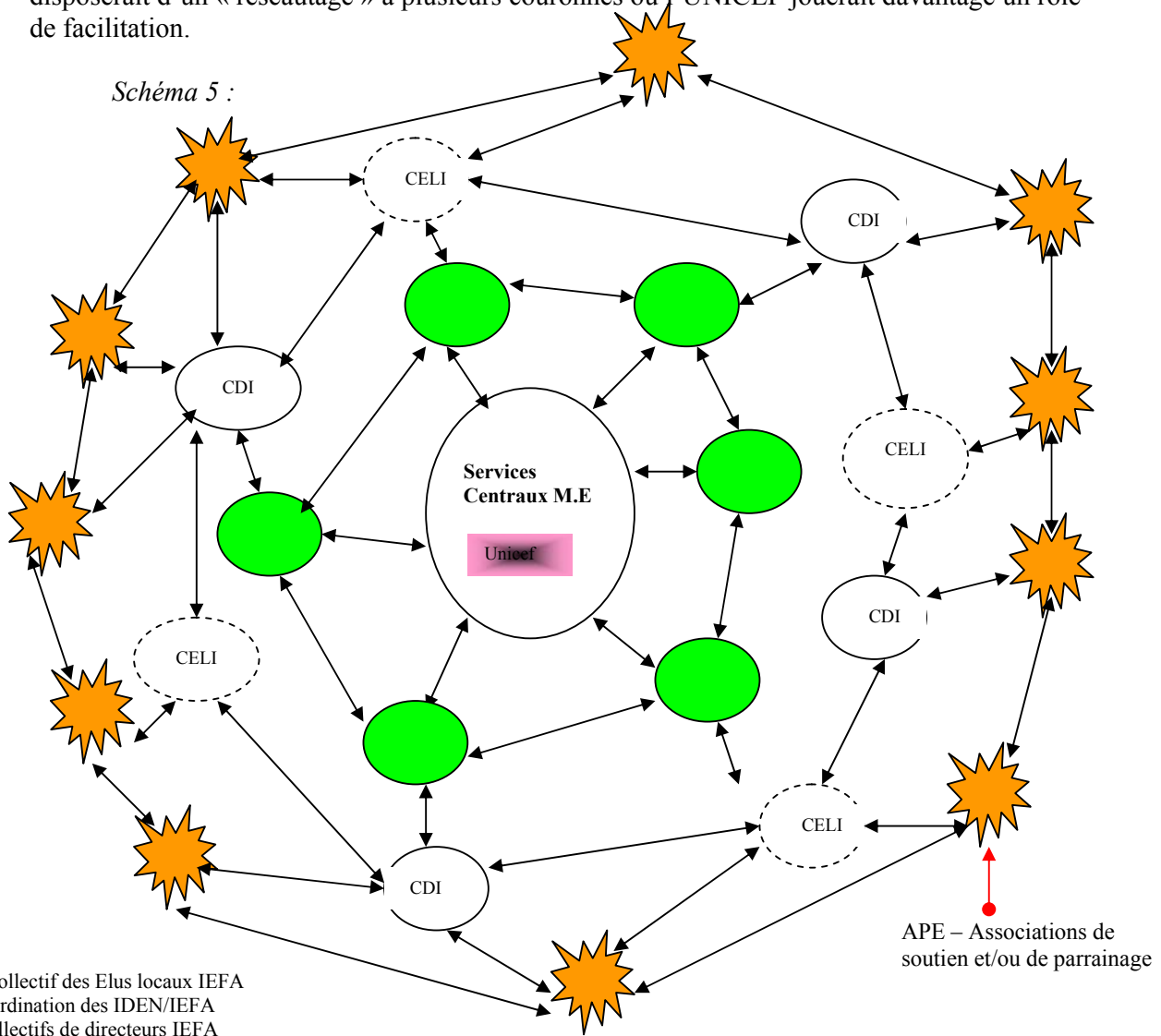
des filles dans les Plans locaux de Développement (PLD) et les Plans régionaux de Développement intégré (PRDI). Ainsi, grâce notamment à l'appui de l'IEFA, une masse critique de collectivités locales pourrait disposer d'un '*Plan local d'éducation des filles*' (PLEF) qui se fonderait sur une valeur consensuelle (la fille scolarisée comme moteur de bien-être de la collectivité, à promouvoir chez tous les concernés pour leur permettre de a) s'attribuer une plus grande part de responsabilité relativement aux objectifs et résultats attendus, b) sentir que leur expériences et compétences particulières sont prises en compte, c) développer un fort sentiment d'appartenance à une cause nationale et internationale.

- ❑ Négocier l'effectivité d'un quota du budget des collectivités locales concernées attribué à l'éducation des filles. En contrepartie, l'Etat central pourrait accorder quelques 'faveurs' aux collectivités les plus performantes dans ce domaine, notamment en parrainant des projets de coopération décentralisée avec l'extérieur. Dans le même ordre d'idées, il pourrait être étudié la faisabilité d'un système de dégrèvement fiscal pour des organismes assujettis et qui seraient mobilisés par les Collectivités locales dans l'éducation des filles.
- ❑ Soutenir un engagement plus résolu, une mobilisation plus effective des Elus locaux, notamment les présidents de Communauté rurale pour l'identification des zones prioritaires pour l'éducation des filles dans leur terroir, notamment en aidant à identifier les contraintes et opportunités.
- ❑ Adopter, dans le cadre de l'IEFA, un mécanisme de facilitation, d'aspiration vers le haut. En effet, quand bien même un accent particulier sera toujours accordé à l'éducation des filles dans l'élémentaire, il importe de ne pas perdre de vue l'importance d'un dispositif d'émulation, d'entraînement et de performance dans le moyen et le secondaire pour créer un environnement favorable (à l'instar du programme d'excellence institué par EDDI et constituant à l'octroi de bourses à des filles méritantes), en attendant une présence beaucoup plus importante des femmes dans les instances socio administratives comme modèle de réussite. A défaut, les acquis stockés pourraient être obérés à moyen ou long terme.
- ❑ Mitiger les contraintes d'apprentissages des filles en renforçant le programme de santé scolaire et de nutrition, en particulier dans des zones de relative insécurité.

## 8. Eléments de conclusion

A l'évidence, l'IEFA dispose d'un leadership avéré dans l'éducation des filles au Sénégal. Elle apparaît comme une composante essentielle pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'école au Sénégal. Même si les résultats obtenus dans le domaine de la qualité de l'éducation restent mitigés, l'IEFA a permis de disposer de plusieurs éléments d'internalisation de l'éducation des filles comme levier de démocratisation, axe fondamental de contribution au développement. Le principal challenge qui se pose a trait au problème des médiations d'entretien, de valorisation, donc de pérennisation de ce stock.

Afin de gagner un tel challenge, il importe d'élargir et de renforcer la base de soutien de l'éducation des filles. Celle-ci ne pourra véritablement être effectivement et durablement prise en compte dans le système éducatif sénégalais sans une implication, un engagement fort et soutenu d'un large spectre de partenaires à la base. Autrement dit, une des voies royales pour gagner la bataille de l'éducation des filles consisterait à aller vers une plate-forme intégrative des acteurs à la base pour l'ancrage de l'IEFA. Comme le montre le schéma 5, l'on disposerait d'un « réseautage » à plusieurs couronnes où l'UNICEF jouerait davantage un rôle de facilitation.



## 9. Propositions méthodologiques pour une 2<sup>e</sup> phase d'enquêtes de terrain

L'enquête de terrain complémentaire pour mieux documenter la présente évaluation de l'IEFA au Sénégal pourrait concerner :

- le degré de satisfaction des principaux bénéficiaires et acteurs ;
- l'utilisation des formations reçues dans le cadre de l'IEFA (démultiplication – mise en œuvre effective – etc.) ;
- le recensement plus ou moins exhaustif des initiatives prises par les IDEN et autres regroupements et insuffisamment ou non comptabilisées par les services centraux de l'Éducation ;
- les frais liés à la scolarisation des filles supportés par les familles ;
- les formes et montants des contributions des collectivités et communautés à la base en matière de scolarisation des filles ;
- l'identification des associations et regroupements communautaires pouvant être mobilisés en réseau de soutien à la scolarisation des filles ;
- une enquête CAP finale<sup>1</sup>.

Pour cette dernière activité, les éléments méthodologiques suivants peuvent être envisagés.

### *Echantillon*

L'échantillon à enquêter sera représentatif des acteurs et bénéficiaires de l'IEFA. Par la méthode des quotas, l'enquête concernera :

- 3 IDEN zone IEFA (Bassin arachidier – zone de Tambacounda – région Casamance naturelle) + 1 IDEN non IEFA + 1 IDEN de l'enquête CAP initiale soit un total de 5 départements
- des enseignant(e)s
- des élèves de l'élémentaire et du secondaire
- des inspecteurs et directeurs d'écoles
- des parents d'élèves
- de jeunes femmes non parents d'élève
- des leaders sociaux et d'opinion
- des élus locaux et responsables de services centraux

### *Outils<sup>2</sup>*

- Questionnaire enseignant / autorité scolaire
- Questionnaire population
- Questionnaire élève
- Questionnaire leaders locaux (responsables d'association, de regroupement, etc.)
- Guide d'entretien avec autorités centrales et élus locaux
- Guide d'administration des questionnaires et entretiens

### *Étapes*

- Rédaction des questionnaires, des manuels d'enquête et guides d'entretien
- Briefing des enquêteurs

---

1 - L'enquête CAP initiale avait ciblé les localités de Passy, Foundiougne, Fatick, Niakhar dans les départements de Fatick et de Foudiougne

2 - Le questionnaire mis en œuvre dans l'enquête initiale est une base de travail à laquelle on pourrait adjoindre les thèmes indiqués ci-dessus, notamment ceux liés aux frais engagés pour la scolarisation des filles, à l'utilisation des formations reçues dans le cadre de l'IEFA par les IEE, Directeurs d'école et maîtres.

- Pré test des outils de collecte de données auprès d'un échantillon réduit représentatif des acteurs et bénéficiaires
- Finalisation des outils d'enquête
- Réalisation des entretiens et passation des questionnaires
- Saisie et traitement des données
- Exploitation et analyse des données et informations

***Durée :***

La durée totale de l'enquête complémentaire (préparation – exécution – traitement et analyse) serait d'environ 45 jours ouvrables.

***Equipe***

- Un spécialiste des sciences sociales ayant une expérience des problèmes éducatifs, en particulier l'éducation des filles (pour la conception des outils – la coordination et la supervision de l'administration des questionnaires – l'analyse des résultats)
- Un statisticien / informaticien (élaboration grille de codage - conception programmes de saisie et d'exploitation des données – Saisie et traitement des données - Mise en forme graphique des données)
- 30 Enquêteurs de terrain

## **Annexes**

### **Annexe 1 : TdR de l'évaluation**

(Extraits)

#### **1.Contexte et justification**

L'éducation des filles est généralement considérée comme l'une des stratégies les plus efficaces pour la promotion du développement économique et social dans le monde en développement. Les travaux de recherche sont tout à fait édifiants quant à l'impact positif de l'éducation des filles sur la santé familiale, la nutrition, la taille de la famille, la gestion du budget familial, la participation des femmes aux activités civiques, communautaires et entrepreneuriales, la probabilité que les enfants des femmes éduquées fréquentent l'école et même l'accès des femmes à la terre, l'essentiel des travaux agricoles étant assumé par les femmes.

Depuis le milieu des années 90, grâce à l'appui massif du Gouvernement norvégien (et avant lui, celui du Gouvernement canadien), l'UNICEF assure le parrainage d'une initiative coordonnée pour la promotion de l'éducation des filles impliquant plusieurs pays africains. Actuellement, des activités appuyées par l'UNICEF et relatives à l'éducation des filles sont en cours dans 34 pays d'Afrique, dans le cadre de l'Initiative pour l'Education des Filles en Afrique (IEFA).

Dans le courant de l'année 2003, l'UNICEF effectuera une évaluation de l'IEFA concernant l'ensemble de pays qui ont bénéficié de l'initiative. En appui à cette évaluation globale, le bureau de l'UNICEF au Sénégal prépare une évaluation de l'IEFA au niveau de ce pays. Cette évaluation permettra de tirer les enseignements de 08 ans de mise en œuvre de l'IEFA au Sénégal et de mettre à disposition de l'équipe de l'évaluation globale des analyses et des données pertinentes. Les résultats de l'évaluation devraient pouvoir renforcer les interventions en faveur d'une meilleure scolarisation des filles et à ce titre intéresseront le bureau de l'UNICEF au Sénégal, ses partenaires de mise en œuvre de l'IEFA, ainsi que d'autres partenaires qui militent pour l'Education des Filles.

#### **2. But et objectifs**

Le but de l'évaluation sera de tirer les enseignements de la mise en œuvre –depuis 1997- de l'Initiative pour l'Education des Filles au Sénégal, afin de contribuer à la performance des initiatives en faveur de l'éducation des filles en général et de ce programme en particulier.

Les principales questions de l'évaluation sont les suivantes :

1. Quels sont les résultats obtenus par l'IEFA et dans quelle mesure ont-ils contribué à l'évolution de la scolarisation des filles au Sénégal en général ?
  - efficacité (résultats obtenus en rapport avec les objectifs planifiés, ainsi qu'en rapport avec les éventuels changements intervenus dans le cadre logique) ;
  - coût-efficacité ( ??)

- pertinence des objectifs et du cadre logique (entre autres en rapport avec le contexte de l'éducation au Sénégal et les réalités sociales, culturelles et économiques des populations) ;
- comparaison des progrès obtenus dans les « zones IEFA » et le reste du pays, et analyse de la contribution de l'IEFA à la scolarisation des filles au Sénégal.

2. Quelles ont été les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de l'IEFA au Sénégal ?

- pertinence des activités et des stratégies
- partenariat
- gestion, suivi et évaluation
- identification d'expériences porteuses

3. Quels sont les facteurs qui favorisent (ou pas) la pérennisation des résultats obtenus ? Y a-t-il des indications qui suggèrent que les résultats peuvent être répliqués à une plus grande échelle ?

### **3. Portée de l'évaluation**

L'évaluation portera sur les principaux domaines d'intervention –souvent très liés- visés par l'IEFA au Sénégal, à savoir :

- le développement des politiques d'éducation ;
- l'amélioration de l'accès et du maintien des filles à l'école ;
- l'amélioration de la qualité de l'éducation ;
- le renforcement de l'égalité entre genres ;
- le renforcement en gestion et planification.

Suivant les principales questions d'évaluation formulées en haut, elle mettra essentiellement l'accent sur le programme IEFA tout en gardant une perspective d'évolution de la scolarisation des filles dans l'ensemble du pays.

Deuxièmement, l'évaluation mettra l'accent sur les initiatives prises et les résultats obtenus par l'IEFA dans le domaine de l'éducation formelle. Le domaine de l'éducation non formelle a déjà fait l'objet d'évaluation à quelques reprises. Les conclusions de ces évaluations ainsi qu'un aperçu général des réalisations de l'IEFA dans ce domaine doivent néanmoins être reflétés dans le rapport de la présente évaluation.

Finalement, il convient de souligner qu'en vue de ses objectifs et de certaines contraintes de ressources (temps et fonds), la présente évaluation n'abordera des aspects d'impact d l'IEFA que dans la mesure où des données fiables et pertinentes sont déjà disponibles. Au Sénégal, en général, très peu de données systématiques sont disponibles sur les *learning achievements* des élèves et c'est précisément dans ce domaine que l'impact de l'IEFA devrait se produire. Par contre, les indicateurs dits d'effet (TBS – taux d'abandon- taux de rétention – etc.) sont généralement disponibles et feront ainsi l'objet d'une analyse dans le cadre des questions d'évaluation formulées ci haut.

### **4. Méthodologie**

Le but et les objectifs de l'évaluation ainsi que sa portée telle précisée dans la section précédente, détermineront dans une grande mesure la méthodologie proposée. Un accent est mis sur la revue de la documentation disponible (rapports au donateur – études/évaluations –

revues annuelles du PDEF - analyse sectorielle de l'éducation récemment effectuée par le CREA – etc.), l'analyse des indicateurs, et les entretiens avec les principales personnes impliquées dans la mise œuvre de l'IEFA et dans la scolarisation des filles au Sénégal en général. Ces activités seront complétées par des visites de terrain dans une sélection de départements ayant fait partie de l'IEFA. Sur le terrain, des entretiens seront effectués avec des directeurs d'écoles, des enseignants, des responsables des IDEN et des IA, et avec d'autres partenaires.

#### **5. Profil du consultant**

.....

#### **6. Organisation du travail**

.....

#### **7. Calendrier**

.....

## **Annexe 2 : Le Comité local des directeurs de l'IDEN de Kébémér**

(Extraits de Sow Yoro & Dièye M.M. : post 2000)

### **1.2. La spécificité du département de Kébémér et les options stratégiques de l'IDEN**

Le département de Kébémér se trouve dans la Région de Louga. Il compte trois arrondissements, une commune, 16 communautés rurales et près de 900 villages. Le département fait partie des zones les plus enclavées du Sénégal avec une absence quasi-totale de pistes de production. L'inconstance des conditions éco-climatiques et l'inexistence d'activités industrielles font du département de Kébémér l'un des départements les plus pauvres du Sénégal avec plus de 50% des ménages en dessous du seuil de pauvreté.

Pour ce qui concerne le sous-secteur de l'enseignement élémentaire, on peut noter, malgré un taux brut de scolarisation estimé à 51.1 3% et un taux d'admission de 37%, un accroissement du nombre d'écoles qui passe de 47 en 1994 à 155 en 2000. Ces efforts de scolarisation contrastent avec un pourcentage élevé d'écoles à une ou deux classes (67.44%), un déficit criard d'inspecteurs (le ratio est de 232.5 maîtres pour un inspecteur) et une insuffisance notable des infrastructures : 7 écoles sont clôturées d'un mur, 32,02% des écoles n'ont pas de blocs sanitaires, 121 classes sont des abris provisoires soit 33,61 % des classes.

## **2. Le Comité local des Directeurs**

La mise en place des comités locaux de directeurs est une expérience spécifique de L'IDEN de Kébémér et s'offre comme une voie efficace et efficiente de renforcement des compétences et des champs d'actions des directeurs pour un pilotage de qualité articulé à la politique de décentralisation/ déconcentration.

### **2.1. Les buts et les missions**

Le comité local des directeurs (CLID) est une structure de réflexion et de concertation engagée dans la gestion et le développement du système éducatif au niveau de choque «zone homogène». Celle-ci peut épouser les limites d'une commune, d'un arrondissement, d'une communauté rurale ou être simplement un regroupement d'écoles unies par la proximité géographique et partageant étroitement des réalités socio-économiques particulières.

Le CLD regroupe les directeurs et chargés d'écoles d'une même «zone homogène». Il est à la fois un cadre de pilotage de la qualité au niveau zonal et d'exécution des axes prioritaires d'intervention définis dans le PDDE. Il joue ainsi un rôle d'interface entre l'IDEN et les écoles. Sa viabilité et son bon fonctionnement sont, d'une part, garantis par la nécessité pour chaque directeur d'assurer dans son école les conditions de conformité à ses orientations et, d'autre part, un bon suivi et une évaluation régulière de ses actions par l'IDEN.

Son but est d'assurer une meilleure participation des directeurs et chargés d'écoles à l'atteinte des objectifs du PDDE à travers l'élaboration, la réalisation et le suivi-évaluation d'un plan d'action.

Les objectifs spécifiques/domaines d'intervention du CLD sont les suivants :

- mettre en place un cercle de qualité susceptible de développer les compétences des directeurs et chargés d'écoles au plan pédagogique, administratif et social, intégrant les problèmes spécifiques de la zone ;
- participer à l'information et à la sensibilisation des partenaires sur les objectifs du PDDE;
- contribuer à la résolution des problèmes liés à la planification et à la carte scolaire. Il s'agit de la mise en place de commissions de recensement et de recrutement des enfants en âge d'aller à l'école, de la création et extension d'écoles et de classes, de contribuer à l'accès aux pièces d'état civil, du maintien des filles à l'école et de l'amélioration de leurs performances ;
- renforcer le rapport entre l'école, les collectivités locales, les APE et les CEM, pour obtenir leur participation effective à la gestion de l'école, et une plus grande adhésion des parents au fonctionnement de l'école ;
- faire circuler des fournitures et équipements entre écoles ;
- participer à la mobilisation pour la scolarisation des filles ;
- assurer une mise en réseau des écoles ;
- conduire des évaluations trimestrielles de niveau ;
- renforcer l'encadrement des maîtres et consolider l'organisation coopérative de l'école ;
- améliorer les conditions de travail des maîtres et des élèves ;
- dynamiser les activités socio-éducatives (UASSU, théâtres, semaine de l'école de base, fête de l'indépendance, etc.
- dynamiser le partenariat, avec le non-formel ;
- harmoniser les progressions des apprentissages.

## **2.2. Les axes stratégiques**

Pour la réalisation de tels objectifs, l'IDEN a déterminé trois axes: la responsabilisation, l'approche participative et la déconcentration.

La responsabilisation permet à l'IDEN de mettre en valeur le potentiel d'innovation et d'adaptation des directeurs par la délégation au CLD de compétences jusque-là exclusivement exercées par les IDEN : l'encadrement, la formation ... Elle permet également aux directeurs de débattre et de décider des actions à entreprendre et des moyens - à mobiliser et de développer des mécanismes d'auto évaluation.

L'approche participative concerne toutes les actions entreprises qui sont négociées avec les CLD à travers les cadres de concertation trimestrielle.

La déconcentration, qui ne signifie pas que l'IDEN se dessaisit, renforce les attributions des directeurs dans le pilotage de la qualité totale et prône le principe de la « convergence... divergence » et de la cogestion. Sans renier, ni rejeter sa responsabilité, elle construit sans cesse l'autonomie des directeurs.

## **2.3. Le processus d'installation**

Le processus d'installation des CLD, étalé sur trois ans, se résume en sept étapes.

Il s'agit d'abord du renforcement des compétences des directeurs en gestion des ressources matérielles, financières et humaines par des rencontres organisées avec certains responsables

de C.A.P. Les documents produits lors de ces rencontres sont exploités par les équipes pédagogiques et dont les séances sont sanctionnées par des procès-verbaux d'exploitation envoyés à l'IDEN. Il s'ensuit l'élaboration et la mise en oeuvre par chaque directeur ou chargé d'école d'un plan d'opérations annuel à partir des cahiers de charges des directeurs permettant de renforcer les capacités de pilotage des chefs d'établissements. Il y a ensuite lieu *d'informer et* de sensibiliser les directeurs sur la nécessité de mettre en place des cadres de concertation horizontaux susceptibles de promouvoir la formation-action et de mettre en évidence leur capacité de pilotage. Ces différentes phases aboutissent à la *division* de la circonscription en zones homogènes, à *l'information* et à la *sensibilisation des* partenaires sociaux et les autorités administratives sur les nouvelles dispositions organisationnelles, à la visite *des* écoles pour voir l'état de mise en oeuvre des plans d'opération. Il importe de préciser que ces plans d'opération ont été élaborés et déposés à l'IDEN. C'est sur la base de leur originalité et de leur état de mise en œuvre que l'IDEN a sélectionné les responsables de zones.

On procède, enfin, à *l'installation des* CLD qui élaborent des plans d'action.

#### **2.4. La méthodologie de travail**

Il s'agit en premier lieu de procéder à la collecte d'informations relatives aux difficultés rencontrées dans la fonction directoriale, à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action annuels sur les axes prioritaires retenus au cours de la réunion de rentrée. On s'attelle ensuite à la tenue de cercles de qualité et à la visite d'écoles et de classes.

A la suite de ces différentes actions, la tenue de rencontres trimestrielles permet d'évaluer le niveau d'exécution des plans d'action. Les rapports de synthèse trimestriels sont envoyés à l'IDEN pour exploitation ; et des tables de concertation trimestrielles sont tenues.

#### **2.5. Le suivi et l'évaluation**

Tout en privilégiant l'auto évaluation dans le souci d'une évaluation formative et dans l'ambition de garantir la continuité des actions, l'IDEN a élaboré des grilles de recueil de données (rapport trimestriel des CLD). Le suivi comporte en plus des évaluations ponctuelles programmées au cours des descentes sur le terrain et des tables de concertation (plan d'action du CLD), un plan spécifique d'intervention au niveau des comités locaux. Le suivi se fait également par l'implication effective des techniciens, des autorités administratives (sous-préfets) et locales (PCR et maires) et des ONG, APE et CEM.

#### **2.6. Les enseignements**

Le comité local des directeurs favorise

- le développement d'initiatives permettant de réduire les effets négatifs de l'enclavement et de l'insuffisance de ressources humaines et matérielles caractéristiques de certaines zones homogènes ;
- une meilleure capacitation des directeurs et chargés d'écoles en management qui ont pris davantage conscience de leur rôle de leadership ;
- une plus grande focalisation des actions des directeurs sur l'encadrement pédagogique des maîtres et les performances des élèves.

La mise en place des zones homogènes (ZH) et des comités locaux des directeurs permet également :

- de créer un cadre d'échanges permanents entre directeurs, d'une part, entre directeurs et maîtres, d'autre part ;
- d'améliorer les approches pédagogiques et de mieux répondre au renouveau des pratiques éducatives ;
- d'organiser régulièrement des évaluations standardisées dans les zones homogènes ;
- de systématiser les exercices écrits de lecture et les dictées à tous les niveaux ;
- de rendre la variété des exercices et la référence aux niveaux taxonomiques progressivement constantes dans les écoles.

Les équipes pédagogiques, pour s'accorder au rythme normal des progressions, se sont investies dans l'élaboration de répartitions mensuelles communes. Certaines d'entre elles ont opté pour les répartitions annuelles. Ainsi, l'IDEN est mieux informée des rendements scolaires des élèves à tous les niveaux. Les cellules d'animation pédagogique et les équipes pédagogiques sont devenues plus fonctionnelles.

Une plus grande ouverture de l'école au milieu se développe par l'installation de liaisons permanentes à travers les comités de gestion d'écoles et les cellules école-milieu. Cette initiative a fouetté la mobilisation autour de l'école ainsi que la participation de certains parents à l'encadrement des élèves. Elle a également fait de nos établissements un centre de convergence des ressources du milieu et de l'école. Les taux de réussite enregistrés aux examens scolaires connaissent une évolution satisfaisante comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau des taux de réussite

Nature de l'évaluation	Année	Taux de réussite
<b>Entrée en 6<sup>ème</sup></b>	<b>1995</b>	<b>18.65%</b>
	2000	44.52%
<b>CFEE</b>	<b>1995</b>	<b>41.86%</b>
	2000	63.54%
<b>Taux de redoublement</b>	<b>1998</b>	<b>18.08%</b>
	2000	14.89%

## 2.7. Quelques conditions de réussite

On peut retenir de façon métaphorique que si le directeur est la « cheville ouvrière » du système éducatif, l'inspecteur en est le « chef d'orchestre ». Ce dernier se doit alors de concevoir, de produire, d'organiser, de guider, d'orienter, de suivre tout en promouvant la créativité de son personnel. Il est nécessaire, dans ce sens, pour la réussite d'un pilotage déconcentré de la qualité :

- d'éviter d'être un inspecteur de type directif car il est admis que l'image des comportements projetés par l'inspecteur constitue une mise en relation des attitudes attendues du personnel ;
- de développer au-delà des CLD une culture d'établissement en encourageant la divergence dans la convergence ;

- de savoir anticiper sur les compétences et les capacités à acquérir par les enseignants. Pour cela, s'orienter vers des activités de conception susceptibles d'offrir aux enseignants un cadre d'analyse et de référence ;
- de savoir partager avec son personnel les responsabilités, les profits et faveurs ;
- de négocier les objectifs, de consulter les enseignants dans toutes les actions qu'ils doivent mener ;
- de savoir aider, encourager le personnel le plus actif sans s'adonner au chantage affectif.

.....

.....

### Annexe 3 : Formulaire de contrat d'engagement de facilitateur

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un peuple – Un But – Une foi

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Inspection d'Académie de Kaolack

INSPECTION DEPARTEMENTALE DE  
L'EDUCATION NATIONALE NIORO DU RIP

#### ENGAGEMENT DU VOLONTAIRE FACILITATEUR DANS LE CADRE DU TUTORAT

Je Soussigné ..... Né(e) ..... à .....

1. Déclare avoir pris connaissance du texte organisant le système du tutorat dans la circonscription scolaire de Nioro du Rip notamment les modalités pratiques de gestion des élèves les après midi du lundi, du mercredi, du vendredi et la matinée du samedi.

2. M'engage en conséquence en qualité de Volontaire Facilitateur, à servir bénévolement, loyalement, et efficacement à l'école de ..... pour la période du ..... au ..... conformément aux orientations du plan d'Action de l'année en cours.

3. Accepte sans réserve l'appui mensuel de dix mille (10 000) francs octroyé par le comité de gestion de cette école durant la période visée.

4. Le présent engagement prend effet à compter du .....

Il peut être résilié par l'une des parties sur simple notification écrite mais ne saurait être opposé à l'Etat pour un quelconque motif.

Fait à ..... le .....

Le (la) Facilitateur (trice)    Le Président du Comité de gestion    L'IDEN pour certification

Lu et accepté

Prénoms et Nom

Signature

Légalisation

## **Personnes rencontrées**

- Adama Diouf, IA Diourbel
- Amadou Mbodji, Documentaliste UNICEF Dakar
- Aminata Diaw Fall (Mme), Coordinatrice du Programme Mentoring de EDDI/ Winrock International - Sénégal
- Bousso Diop Mbow (Mme), Présidente CDEPScofi Nioro
- Cheikhou Touré, Consultant Bureau UNICEF Dakar
- Jean Baptiste Ndikumana, Administrateur du Programme Education – Unicef Dakar
- Magatte Tall Mbow (Mme), Directrice de l’Ecole Ndiarème B de l’IDEN de Guédiawaye
- Mamadou Ndong, Division des projets et innovations de l’IDEN de Nioro
- Mamour Wayale, directeur Sara Thilor Bassane de Nioro (Ecole amie des filles)
- Mohamed Moustapha Fall, UNICEF Dakar
- Momar Sèye, IDEN Nioro
- Nathalia Masse, chargée de l’Education des filles, UNICEF Dakar
- Papa Momar Sow, Chargé Programme EDDI –USAID, Ancien directeur DPRE
- Pape Sène, Division carte scolaire ME/DPRE
- Paul Van Ufford, Section Planification Suivi, UNICEF Dakar
- Racine Yoro Ndiaye, IDEN Diourbel
- Seynabou Thiam Mbaye (Mme), Présidente du CDEPScofi de Diourbel
- Souleymane Mbaye, IDEN Guédiawaye
- Tibou Ndour, directeur école Nioro Sud (Ecole amie des filles)
- Waly Badiane, Section Planification Suivi, UNICEF Dakar
-

## Glossaire

### Indicateurs

- i) **Taux brut de scolarisation (Tbs):**  $\frac{\text{Nbre d'enfants inscrits à l'élémentaire quelque soit l'âge} \times 100}{\text{Nbre d'enfants d'âge scolaire}}$
- ii) **Taux net de scolarisation (Tns)**  $\frac{\text{Nbre d'enfants d'âge scolaire inscrits à l'élémentaire} \times 100}{\text{Nbre d'enfants d'âge scolaire}}$
- iii) **Taux de redoublement**  $\frac{\text{Total d'enfants qui redoublent toutes classes confondues} \times 100}{\text{Nbre d'enfants dans le cycle élémentaire}}$
- iv) **Taux de déperdition**  $\frac{\text{Nbre d'enfants qui abandonnent le cycle élémentaire} \times 100}{\text{Nbre d'enfants inscrits dans l'élémentaire}}$
- v) **Taux d'achèvement**  $\frac{\text{Nbre d'enfants réussissant à l'examen de fin de cycle} \times 100}{\text{Nbre d'enfants de la même cohorte inscrits en 1<sup>ère</sup> année du cycle}}$
- vi) **Taux de promotion au secondaire**  $\frac{\text{Nbre d'enfants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du secondaire} \times 100}{\text{Effectif en dernière année de l'élémentaire}}$
- vii) **Proportion d'enseignants certifiés**  $\frac{\text{Nbre enseignants ayant une formation pédagogique officielle} \times 100}{\text{Nbre d'enseignants dans l'élémentaire}}$
- viii) **Proportion filles dans l'élémentaire**  $\frac{\text{Nbre filles inscrites à l'élémentaire} \times 100}{\text{Nbre d'enfants dans l'élémentaire}}$
- ix) **Proportion de filles dans secondaire**  $\frac{\text{Nbre filles inscrites au secondaire} \times 100}{\text{Total d'élèves du secondaire}}$

### Données

- i) **Zone de couverture IEFA** Aire géographique où sont localisées les bénéficiaires du projet
- ii) **Population zone IEFA** Population pour l'ensemble des inspections, départements couverts par l'IEFA
- iii) **Nbre enfants de la zone en âge de fréquenter l'élémentaire** Total d'enfants de la zone de couverture en âge de fréquenter l'élémentaire

## Bibliographie

- American Institutes for Research (2002). *Pathways to Quality – The Improving Educational Quality Project*, USAID – Office for Education
- BM (2002). *Communiqué de presse n° 2002/277/S* (Réduction de la pauvreté) , Washington
- BOURDIEU, Pierre. (1987). *Choses dites*, Paris, Minuit
- BRAOC/UNICEF. (2000). *Données de base de l'étude CAP sur la scolarisation des filles au Sénégal*, Abidjan, BRAOC
- Coblenz, Joseph B. (sd). *Organizational Sustainability: The Three Aspects that Matter*, Washington, Academy for Educational Development
- EDDI (2002). *Programme de bourses aux jeunes filles parrainé par l'Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal – Guide du Conseiller-Mentor*, Dakar, WI
- ME (2003). *Diagnostic de la qualité*, Dakar, DPRE
- ME- MJEHP-CNJS-UNICEF (2001). *Revue rapide de la première phase de la campagne d'inscription au CI 2001*, Dakar, Unicef
- ME/MEPCTP/MFPPPALN (2002). *Programme de développement de l'éducation et de la formation (Education pour Tous)*, Dakar
- MEF (2002a), *Projet de Xe plan d'orientation pour le développement économique et social (2002-2007) – Croissance forte et durable, réduction de la pauvreté et bonne gouvernance*, Dakar
- MEF (2002b). *Objectifs prioritaires pour lutter contre la pauvreté*, Dakar ([www.finances.gouv.sn](http://www.finances.gouv.sn))
- MEF (2002c). *Présentation du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*, Dakar ([www.finances.gouv.sn](http://www.finances.gouv.sn))
- MEF (2002d). *Projet de Xe plan d'orientation pour le développement économique et social (2000-2007)*, Dakar, MEF
- Ministère de l'Éducation. (2000). *Programme décennal de l'éducatif et de la formation*, Dakar, DPRE
- Niane, Boubacar & Kamara D. (1993). *Les facteurs de la sous-scolarisation des filles au Sénégal*, Dakar, UNICEF/MEN-DPRE
- Niane, Boubacar (1999a). *Pour une décentralisation du Projet d'Alphabétisation Priorité Femmes*, Dakar, P.A.P.F
- Niane, Boubacar (1999b). *Influence des dynamiques communautaires dans la réussite des programmes en Alphabétisation fonctionnelle (CAF) et en modèles alternatifs(ECB)*, Dakar, P.A.P.A
- Niane, Boubacar (2002). *Réseaux africains francophones de professionnels de l'éducation : un potentiel à maximiser*, Paris, ADEA
- OCDE (2001). *Relever un défi mondial : réduire la pauvreté en s'appuyant sur le partenariat – Déclaration de la réunion de haut niveau du CAD à l'occasion de l'approbation des lignes directrices du CAD pour la réduction de la pauvreté les 25 et 26 avril à Paris*
- Présidence de la République (Sénégal). 2001. *Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) – Traduction provisoire* ([www.primature.sn](http://www.primature.sn))
- Sénégal (2000). *Rapport National du Bilan de l'Education Pour Tous en l'an 2000*
- SOW Yoro & DIEYE M.M. (post 2000) *Le comité local des directeurs, une expérience en matière de pilotage de la qualité*, IDEN Kébémér/Unicef Dakar
- UNICEF Dakar, Dossiers de presse
- UNICEF. (1997a). *Initiative pour l'éducation des filles en Afrique- Proposition de canevas de rapport technique*, Dakar

- UNICEF. (1997b). *Projet Education des filles – Rapport technique annuel*, Dakar
- UNICEF. (1997c). *Projet Education des filles – Rapport annuel Sénégal*, Dakar
- UNICEF. (1998a). *Projet Education des filles – Rapport technique annuel*, Dakar
- UNICEF. (1998b). *Projet Education des filles – Rapport annuel Sénégal*, Dakar
- UNICEF. (1999a). *Projet Education des filles – Rapport technique annuel*, Dakar
- UNICEF. (1999b). *Projet Education des filles – Rapport annuel Sénégal*, Dakar
- UNICEF. (2000). *Projet Education des filles – Rapport annuel Sénégal*, Dakar
- UNICEF. (2001a). *Projet Education des filles – Rapport technique annuel*, Dakar
- UNICEF. (2001b). *Additif à la note de programme pays 2002-2006*, Dakar
- UNICEF. (2002a). *Projet Education des filles – Rapport technique annuel*, Dakar
- UNICEF. (2002b). *Projet Education des filles – Rapport annuel Sénégal*, Dakar
- UNICEF/BRAOC. (2001). *La dimension genre dans la planification et la mise en œuvre du programme IEFA au Sénégal*, BRAOC
- UNICEF/Gouvernement Sénégal (1997) *Plan d'opérations du programme de coopération en faveur des enfants et des femmes au Sénégal 1997-2001*, Dakar
- UNICEF-IEFA. (2000) *Attitudes des acteurs de l'école face à l'éducation des filles au – Cameroun – Mali – Niger – Sénégal*, BRAOC

Sites Web :

- [www.unicef.org](http://www.unicef.org)
- [www.finances.gouv.sn](http://www.finances.gouv.sn)
- [www.imf.org](http://www.imf.org)
- [www.oecd.org/dac/poverty](http://www.oecd.org/dac/poverty)
- [www.primature.sn](http://www.primature.sn)
- [www.undp.org](http://www.undp.org)
- [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)
- [www.campaignforeducation.org](http://www.campaignforeducation.org)
-